

Université de Montréal

Diplômés du collège et de l'université : une comparaison des immigrants et natifs au Québec en 2006.

Par
Claude Raymond ALEXIS

Département de Démographie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études Supérieures en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M. Sc.)

Août 2013

Copyright, Claude Raymond ALEXIS

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé:
Diplômés du collège et de l'université: une comparaison des immigrants et natifs au Québec en 2006.

Présenté par
Claude Raymond ALEXIS

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Alain Gagnon
Président du jury

Solène Lardoux
Directrice de recherche

Marc Termote
Codirecteur

Victor Piché
Membre du jury

RÉSUMÉ

Les données du recensement de 2006 de Statistique Canada ont été utilisées afin d'étudier les immigrants diplômés ou certifiés au collégial ou à l'universitaire, tout en essayant de les comparer aux natifs du Québec et du reste du Canada. En fait, nous avons expliqué le fait de détenir un titre postsecondaire du système éducatif québécois chez l'ensemble de la population et chez les différentes générations d'immigrants selon les régions de naissance ou d'origine des individus. De plus, nous avons examiné l'effet de l'âge à l'immigration, de la langue d'usage à la maison et de la période d'arrivée sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat postsecondaire du système éducatif québécois. Pour réaliser cette étude, nous avons donc utilisé une analyse bivariée et multivariée axée sur des variables socio-économiques, démographiques, ethnoculturelles et contextuelles.

Nous avons trouvé que les natifs du Québec ont des chances supérieures aux autres groupes étudiés (immigrants des diverses régions et natifs du reste du Canada) d'avoir un titre collégial. Cependant, les immigrants, surtout ceux de l'Afrique et de l'Asie de l'Est ou du Sud-est, et les natifs du reste du Canada ont des chances nettement supérieures de détenir un titre universitaire que les natifs du Québec. Les immigrants nés aux États-Unis et en Afrique sont plus souvent diplômés de l'université que ceux nés en Asie de l'Est et du Sud-est. Les Latino-américains de première génération sont plus susceptibles d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que les Asiatiques de l'Est ou du Sud-est. Les immigrants de deuxième génération dont la mère est née dans les Caraïbes ou au Québec ont plus de chance de détenir un diplôme ou certificat du collège que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'Est ou du Sud-est.

Les enfants qui migrent au Québec ou au Canada avant 10 ans ont des chances nettement plus élevées d'avoir un titre collégial que de ne pas en avoir, en comparaison à ceux arrivés après cet âge. Un immigrant dont la langue d'usage à la maison n'est ni le français ni l'anglais réussit bien au collégial, mais détient moins souvent un titre universitaire. Enfin, la cohorte d'immigrants arrivée durant la période 2000-2006 a significativement plus de chances de détenir un titre universitaire que les autres cohortes étudiées.

MOTS CLÉS : diplômés, collège, université, immigrants, natifs, Québec

ABSTRACT

Data from the 2006 Canadian census provided by Statistics Canada are used to study immigrants graduating from postsecondary studies in the Quebec educational system, comparing them to people born in Quebec or in the rest of Canada to Canadian parents. More precisely, we explain the likelihood of having a postsecondary school diploma or certificate for the population of Quebec and for different generations of immigrants, distinguishing individual's birth region and country of origin. In addition, we assess the effects of age at immigration, of the usual language spoken at home, and of the arrival period on the likelihood of having a postsecondary diploma or certificate in the Quebec educational system. In our empirical analysis, we use bivariate and multivariate methods that take into account a number of socio-economic, demographic, ethnocultural and contextual control variables.

The results indicate that people born in Quebec from Canadian parents are more likely to have a college (CEGEP – pre-university) degree than immigrants or even people born elsewhere in Canada. In contrast, immigrants, especially those from Africa and from East and Southeast Asia, display higher probabilities of holding a university degree than people born in Quebec. Focusing on the first generation of immigrants, we found that those who were born in the United States or in Africa are more likely to be university graduates than those who were born in East and Southeast Asia. In addition, those born in Latin America are much more likely to have a college degree, compared to other immigrants. Among second generation immigrants, those whose mothers are from the Caribbean or Quebec have an higher probability to hold a college degree than those whose mothers are from East and Southeast Asia.

Moreover, children who migrated to Quebec at a very young age, especially before age 10, are more likely to have a college degree than other immigrants. An immigrant who has neither English nor French as usual language at home does not appear to be disadvantaged in terms of attaining a college degree, but less often has a university degree. Finally, the cohort of immigrants who migrated between 2000 and 2006 are much more prone to have a university degree than others.

Key Words : **Graduate, college, university, immigrants, natives, Quebec**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, d'une façon particulière, ma directrice et mon co-directeur de recherche, en l'occurrence **professeure Solène Lardoux** et **professeur Marc Termote**, pour avoir accepté de m'accompagner tout au long de la réalisation de ce travail de recherche. En effet, je vous remercie pour votre disponibilité, vos recommandations, vos conseils, votre patience et vos mots de motivation. Malgré vos lourdes tâches dans le fonctionnement du monde universitaire, vous êtes toujours prêts à me rencontrer. Vos appuis m'ont permis de mieux organiser le travail et m'ont apporté des points d'éclairage qui ont guidé le fil conducteur de ma pensée. Que ces mots soient l'expression de ma gratitude.

En outre, je voudrais remercier le gouvernement du Canada qui, par le biais de Statistique Canada, m'a accordé l'autorisation d'exploiter les données du recensement de 2006 pour réaliser ce travail. Je remercie donc tous les membres du staff de direction du CIQSS (**Centre Interuniversitaire Québécois des Statistiques Sociales**), en particulier l'analyste Franck Larouche qui m'a beaucoup aidé à découvrir la base de données / métadonnées et à respecter les normes préétablies avant la publication des résultats.

Mes mots de remerciements vont au corps professoral du département de démographie de l'Université de Montréal pour leur énorme contribution à ma formation universitaire. Cette étude traduit les efforts consentis par les différents professeurs du département en vue de me doter des outils et des techniques nécessaires pour m'investir davantage dans le monde de la recherche.

Mes remerciements s'adressent aussi aux amis et collègues qui m'ont encouragé et apporté leur appui intellectuel dans l'accouchement de cette étude. De manière particulière, un remerciement à Saint-frard Robinson, Jean Paul Peumi, Ronald Joseph et James Lachaud. Enfin, je remercie mes parents et ma femme Sherley Luxama. Cette dernière s'est constituée en une source d'énergie propulsive dans la concrétisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Abstract.....	iii
Remerciements	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des graphiques et figures	ix
Glossaire des abréviations	x
INTRODUCTION	1
OBJECTIFS.....	4
CHAPITRE I: REVUE DE LA LITTÉRATURE, CADRE CONCEPTUEL ET HYPOTHESES.....	6
1.1-REVUE DE LA LITTÉRATURE	6
1.1.1. Définitions des principaux termes utilisés et choix de l'indicateur de mesure	6
1.1.2. Différentiels selon la langue ou l'origine ethnoculturelle	7
1.1.3. Facteurs associés au fait de posséder un diplôme	9
1.2- CADRE CONCEPTUEL	12
1.3- HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	15
1.4- DONNEES ET VARIABLES	16
1.4.1-. Source de données	16
1.4.2-. Variables	16
1.4.2.2.- Variables indépendantes.....	18
1.4.2.2.1-. Statut matrimonial	18
1.4.2.2.2-. Âge à l'immigration	18
1.4.2.2.3-. Période d'arrivée	19
1.4.2.2.4-. Région d'origine / pays de naissance.....	19
1.4.2.2.5-. Âge	20
1.4.2.2.6-. Situation socio-économique	21
1.4.2.2.7-. Langue d'usage à la maison	21
1.4.3-. Diagnostic des données	21
1.4.3.1-. Avantages et limites des données	21
1.4.3.2-. Test de multicollinéarité	22
1.4.3.3-. Traitement des données manquantes	23
1.5- METHODES D'ANALYSE.....	23
CHAPITRE II : DESCRIPTION DE LA POPULATION ETUDIEE	26
2.1 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ETUDIEE.....	26
2.2- PART DES DIPLOMES DANS CHAQUE GROUPE DEFINI PAR LA NATIVITE ET UNE SUCCESSION DE VARIABLES 29	29
2.2.1-. Diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs à chaque niveau de situation socio-économique	30
2.2.2-. Diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs selon le sexe	32
2.2.3-. Part de diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction du statut matrimonial	34
2.2.4-. Pourcentages de diplômés parmi les immigrants et les natifs selon la région d'origine ou pays de naissance	36

2.2.5-. Pourcentages de diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction de la langue d'usage à la maison	40
2.2.6-. Langue d'usage des immigrants et des natifs du Québec	43
2.2.7-. Répartition des diplômés et certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction du facteur âge	44
2.2.8-. Diplômés ou certifiés parmi les immigrants de première génération en fonction de l'âge à l'immigration.....	46
2.2.9-. Différences entre les cohortes d'immigration dans les proportions de diplômés ou certifiés	47

CHAPITRE III : FACTEURS EXPLICATIFS IMPUTABLES AU FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT D'ETUDES COLLEGIALES ET UNIVERSITAIRES .. 49

3.1-. DETERMINANTS DE LA DETENTION D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT POSTSECONDAIRE AU QUEBEC...	49
3.2-. DETERMINANTS DE LA DETENTION D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT POSTSECONDAIRE QUEBECOIS CHEZ LES IMMIGRANTS DE PREMIERE GENERATION.....	54
3.3-. DETERMINANTS DE LA DETENTION D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT POSTSECONDAIRE QUEBECOIS CHEZ LES IMMIGRANTS DE DEUXIEME GENERATION	61
3.4-. DISCUSSION.....	66
CONCLUSION	72
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXE.....	78

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE LA VARIABLE GENERATION ET DES VARIABLES DEPENDANTES ET INDEPENDANTES.....	27
TABLEAU 2 : POURCENTAGE DES DETENEURS D'UN DIPLOME OU CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE DANS CHAQUE SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ET CHAQUE CATEGORIE DE NATIVITE, QUEBEC, 2006.....	31
TABLEAU 3 : POURCENTAGE DES DETENEURS D'UN DIPLOME OU CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE POUR CHAQUE CATEGORIE DE NATIVITE SELON LE SEXE (% EN LIGNE POUR CHAQUE TYPE DE DIPLOME), QUEBEC, 2006.....	33
TABLEAU 4 : DISTRIBUTIONS DES POURCENTAGES DE DETENEURS D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE EN FONCTION DU STATUT MATRIMONIAL, PAR GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.....	35
TABLEAU 5 : DISTRIBUTIONS DES POURCENTAGES DE DETENEURS D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE EN FONCTION DE LA REGION D'ORIGINE OU DU PAYS DE NAISSANCE, PAR GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.....	37
TABLEAU 6 : DISTRIBUTIONS DES POURCENTAGES DE DETENEURS D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE SELON LA LANGUE D'USAGE A LA MAISON, PAR GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.....	42
TABLEAU 7 : DISTRIBUTIONS DES LANGUES D'USAGE SELON LA REGION D'ORIGINE OU PAYS DE NAISSANCE, PAR GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.....	44
TABLEAU 8 : DISTRIBUTIONS DES POURCENTAGES DE DETENEURS D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE SELON LE GROUPE D'AGE, PAR GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.....	45
TABLEAU 9 : PROPORTIONS DE DIPLOME OU CERTIFICAT D'ETUDES COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE DES IMMIGRANTS DE LA PREMIERE GENERATION SELON L'AGE A L'IMMIGRATION, QUEBEC, 2006.....	46
TABLEAU 10 : PROPORTIONS DE DETENEURS D'UN DIPLOME OU D'UN CERTIFICAT D'ETUDES COLLEGIAT ET UNIVERSITAIRE CHEZ LES IMMIGRANTS DE PREMIERE GENERATION SELON LA PERIODE D'IMMIGRATION, QUEBEC, 2006.....	48
TABLEAU 11 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT COLLEGIAT POUR LA POPULATION DU QUEBEC, 2006.....	51
TABLEAU 12 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT UNIVERSITAIRE POUR LA POPULATION DU QUEBEC, 2006.....	53

TABLEAU 13 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT COLLEGIAL POUR LES IMMIGRANTS DE PREMIERE GENERATION, QUEBEC, 2006.....	56
TABLEAU 14 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT UNIVERSITAIRE POUR LES IMMIGRANTS DE PREMIERE GENERATION, QUEBEC, 2006.....	59
TABLEAU 15 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT COLLEGIAL POUR LES IMMIGRANTS DE DEUXIEME GENERATION, QUEBEC, 2006.	62
TABLEAU 16 : RAPPORTS DE COTES DES REGRESSIONS LOGISTIQUES SUR LE FAIT DE DETENIR UN DIPLOME OU UN CERTIFICAT UNIVERSITAIRE POUR LES IMMIGRANTS DE DEUXIEME GENERATION, QUEBEC, 2006.	64
TABLEAU A-1 : RESULTATS DU TEST DE MULTICOLINEARITE SUR LES PRINCIPALES VARIABLES INDEPENDANTES DES MODELES POUR LA PREMIERE GENERATION.	78
TABLEAU A-2 : RESULTATS DU TEST DE MULTICOLINEARITE SUR LES PRINCIPALES VARIABLES INDEPENDANTES DES MODELES POUR LA POPULATION DU QUEBEC ET POUR LA DEUXIEME GENERATION.....	79
TABLEAU A-3 : PROPORTIONS DE DIPLOME OU CERTIFICAT COLLEGIAL ET UNIVERSITAIRE SELON LA GENERATION OU CATEGORIE, QUEBEC, 2006.	80
TABLEAU A-4 : COMPOSITION DES DIFFERENTES REGIONS D’ORIGINE OU PAYS DE NAISSANCE DES INDIVIDUS AGES ENTRE 17 ET 55 ANS A PARTIR DU LIEU DE NAISSANCE DE LEUR MERE, QUEBEC, 2006.	80

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Figure 1: Cadre conceptuel pour l'étude des facteurs associés à la détention d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales ou universitaires.	14
Graphique 1 : Répartition de la population par génération ou catégorie, Québec, 2006.....	28
Graphique 2 : Pourcentages de diplômés ou certifiés du collège et université selon la génération, les natifs du Québec et reste du Canada, Québec, 2006.	29
Graphique 3 : Proportions de diplôme ou certificat d'études collégiales et universitaires des immigrants de première génération selon leurs régions ou pays de naissance, Québec, 2006.	39
Graphique 4 : Proportions de diplôme ou certificat d'études collégiales et universitaires des immigrants de deuxième génération selon leurs régions d'origine, Québec, 2006.	39
Graphique 5 : Proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire des immigrants de la première génération selon l'âge à l'immigration, Québec, 2006.	47

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

ATR: Assistance téléphonique du recensement

CIQSS: Centre interuniversitaire québécois des statistiques sociales

CÉCM : Commission des écoles catholiques de Montréal

CRÉPAS: Conseil régional de la prévention de l'abandon scolaire

ELNEJ: Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

ITAO: Interview téléphonique assistée par ordinateur

MELS: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

MEQ: Ministère de l'Éducation du Québec

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

SAS: Statistical analysis system

TOL: Tolerance

VIF: variance inflation factors

URSS: Union des républiques socialistes soviétiques

Introduction

En cherchant à élaborer un cadre conceptuel pouvant expliquer le processus d'intégration des immigrants dans les pays développés, Piché (2004) soutient que le Canada a connu, depuis le début des années 1970, des transformations significatives de ses flux migratoires internationaux avec l'arrivée d'un nombre important de migrants provenant des pays en développement. Dès lors, c'est dans un contexte de multiethnicité exceptionnelle que le Québec continue à soutenir la prospérité et la croissance économique en misant sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, tout en facilitant une meilleure intégration scolaire des élèves d'origine immigrée. En comparant les carrières scolaires des jeunes allophones à Montréal, Toronto et Vancouver, Mc Andrew et al. (2011) stipulent que la réussite scolaire des élèves immigrants dans le système éducatif québécois peut être mesurée à partir des diplômes ou certificats qu'ils obtiennent et joue un rôle essentiel dans le succès ou l'échec du projet migratoire. Dans ce travail de recherche, nous allons étudier, à partir des données tirées du recensement de 2006 de Statistique Canada, les immigrants diplômés au collégial ou à l'universitaire (du système éducatif québécois), tout en essayant de les comparer aux natifs. En fait, l'éducation et la scolarisation demeurent un moyen incontournable pour toutes les couches sociales d'intégrer le marché du travail et de développer de nouvelles compétences, pour garantir la survie de la société, atteindre des buts sociaux et réduire les inégalités entre les divers groupes ethniques de la population (Corak, Lipps et al. 2003).

Dans le contexte d'interculturalisme actuel, les sous-groupes de la population québécoise n'ont pas tous forcément le même niveau de scolarité dans le système éducatif. En d'autres termes, il y a la présomption d'une certaine disparité au sein de chaque génération d'immigration selon le pays de naissance ou la région d'origine, qui pourrait être expliquée par différents facteurs micro-individuels de nature démographique, ethnoculturel, socio-économique et même pré migratoire des immigrants. Soulignons que la dimension pré migratoire fait référence à des caractéristiques individuelles telles que l'instruction ou la qualification professionnelle au départ, l'âge, l'expérience antérieure, les motivations etc. (Piché, 2004). La prise en compte de tous ces critères par les autorités de l'immigration donne lieu à ce que nous pouvons appeler l'effet de sélection à l'immigration. Par ailleurs, nous visons dans le présent mémoire à mieux comprendre les différentes dimensions associées au fait que les immigrants ont des niveaux d'instruction (mesurés par le diplôme obtenu) plus élevés que le reste de la population du pays hôte.

En termes de niveau de scolarité universitaire chez les enfants immigrants au Canada, il existe des différences très importantes entre les groupes d'origine nationale (Abada, Hou et Ram, 2008). Ainsi, les enfants de deuxième génération originaires de la Chine, de l'Afrique et de l'Asie du Sud enregistrent des niveaux de scolarité supérieurs à ceux de la troisième génération et des générations subséquentes (Picot et Hou, 2011). Toutefois, quelle que soit la région d'origine ou la génération à laquelle un individu appartient, c'est-à-dire qu'il soit natif du Québec ou du reste du Canada, ou immigrant, la détention d'un diplôme postsecondaire devrait être perçue comme étant le plus important mécanisme de mobilité sociale et de réussite sur le marché du travail (Picot et Hou, 2011; Li, 2003). C'est vraisemblablement dans cette perspective qu'environ 85 % des parents canadiens espèrent que leurs enfants poursuivront des études postsecondaires (Corak, Lipps et al. 2003); cette aspiration est partagée même par les parents à faible revenu qui épargnent en vue de financer l'éducation postsecondaire de leurs enfants.

Selon les statistiques officielles, les immigrants de deuxième génération représentaient environ 15 % de la population canadienne en 2006 (Picot et Hou, 2011). Les familles immigrantes se trouvent parfois dans des zones défavorisées. Cependant, les jeunes issus de l'immigration obtiennent des résultats scolaires similaires, sinon supérieurs à ceux de leurs condisciples de la troisième génération ou des générations suivantes (OCDE, 2006; Picot et Hou, 2011; Liu X., 2011). Aussi, faut-il rappeler que nombre de ces immigrants sont nés dans des familles où les parents sont qualifiés et dotés en capital humain pouvant faciliter leur intégration. En effet, la politique migratoire préconisée par le Québec favorise non seulement l'arrivée d'intellectuels provenant des pays du tiers monde mais aussi d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes et d'investisseurs prospères très scolarisés venant particulièrement de Hong Kong, de la Chine et de l'Inde (Abada, Hou et Ram, 2008). Par exemple, parmi les 182 372 immigrants admis entre 1980 et 1988, 41 % ont été sélectionnés à la fois selon leur niveau de scolarité, leur expertise professionnelle, leur âge, leur connaissance linguistique et les besoins du marché de l'emploi (Helly, 1997).

Les critères de sélection pour l'obtention de la résidence permanente créent un biais en faveur des familles éduquées. Pour certains parents le choix d'immigrer au Canada, plus précisément au Québec, est fortement lié à l'idée de garantir ou d'octroyer une meilleure éducation à leurs enfants. De plus, les parents immigrants moins instruits sont plus susceptibles de voir leurs enfants atteindre des niveaux de scolarité plus élevés que leurs homologues canadiens (Picot et Hou, 2011).

Les données du recensement canadien de 2006 nous permettent de distinguer les immigrants de première et deuxième générations, en comparaison avec les natifs. Notre objectif est d'étudier la répartition de la population des diplômés (postsecondaire) du système éducatif québécois en 2006, en distinguant les régions d'origine ou de naissance des hommes et des femmes des deux générations d'immigration, et les natifs du Canada. Une meilleure connaissance de la répartition de la population diplômée du système éducatif du Québec selon le pays de naissance ou la région d'origine des personnes devrait être utile aux pouvoirs publics dans leurs choix de politiques en matière d'éducation.

Mc Andrew et ses collègues (2008) cherchaient à déterminer l'impact respectif de la classe sociale, de la langue ou de la culture sur la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration mais n'ont pas précisé l'influence de l'âge à l'immigration et de la période d'arrivée sur la chance pour qu'un immigrant détienne un titre postsecondaire au Québec car les auteurs utilisaient des données administratives concernant seulement 5747 élèves provenant des Antilles et d'Afrique. Cette base de données, produite par le ministère de l'éducation du Québec, ne fournit pas d'informations suffisantes pouvant les aider dans une telle démarche. De même, Daignault (2009) et d'autres auteurs n'ont pas mentionné ces deux variables dans leurs travaux de recherche. La source de données utilisée ou la taille de l'échantillon seraient la raison pour laquelle les auteurs antérieurs ne pouvaient pas faire l'étude que nous faisons maintenant. Nous pouvons dire que les travaux de recherche récents portant sur le Québec n'ont pas abordé la question en cherchant à déterminer la contribution de ces deux variables pertinentes dans l'explication de la détention d'un diplôme postsecondaire ou à mieux comprendre comment l'âge à l'immigration peut influencer ce phénomène.

Dans le présent mémoire, nous visons donc à mieux comprendre le fait d'avoir un diplôme aux niveaux collégial et universitaire par les immigrants de première génération qui représentent 7 % de la population du Québec, les natifs du Québec (82 %), les immigrants de deuxième génération (8 %), les natifs du reste du Canada (2 %) et la catégorie « autres » (1 %) (Statistique Canada, recensement 2006, et calculs de l'auteur). Notons qu'il y a un risque de biais dans les résultats relatifs aux diplômes d'études collégiales dans la mesure où les détenteurs d'un diplôme universitaire ont par définition un diplôme collégial. De plus, certains immigrants qui ont l'équivalence d'un tel diplôme, après l'évaluation comparative de leurs études hors du Québec, n'ont pas été pris en compte. Malgré tout, nous maintenons cette partie de l'analyse car il y a peu d'études qui ont été faites à ce sujet. La population à l'étude comprend les individus âgés de 17 à 55 ans résidant au Québec. Cette tranche d'âge a été retenue

parce qu'elle représente une part importante de la population active. Dans cette perspective, nous posons les questions de recherche suivantes:

- 1) Les natifs du Québec ont-ils plus de chance de détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires que tous les immigrants, quelle que soit leur région d'origine ou pays de naissance?
- 2) Parmi les immigrants, de quelles régions d'origine sont ceux qui ont le plus de chance de détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires?
- 3) Un immigrant dont la langue d'usage à la maison n'est ni le français ni l'anglais a-t-il moins de chance d'avoir un diplôme ou un certificat postsecondaire au Québec?
- 4) L'âge à l'immigration a-t-il un impact sur la chance qu'un immigrant détienne son diplôme ou certificat d'études postsecondaires?
- 5) La cohorte d'immigrants arrivée au Canada ou au Québec entre 1950 et 1979 a-t-elle plus de chance d'avoir un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires que les cohortes suivantes? L'isolement de cette cohorte permet d'avoir une idée de la situation des immigrants qui faisaient partie du premier courant d'immigrants venant des pays du sud. Leur période d'arrivée (1970-1980) est communément appelé « période de la nouvelle immigration » (Helly, 1997).

Objectifs

L'objectif principal est d'étudier les disparités de la prévalence des diplômés au sein de chacune des deux générations d'immigration selon les régions de naissance des individus ou d'au moins un des deux parents si les hommes et femmes étudiés sont natifs du Canada. Nous limitons notre étude à la province du Québec car il n'y a pas eu d'études à caractère explicatif qui aient déjà abordé ce phénomène sur cette dimension en utilisant les données du recensement de 2006. Par ailleurs, nous voulons apporter une nouvelle contribution dans la compréhension de ce sujet en tenant compte des facteurs qui n'ont pas été considérés depuis longtemps. Les objectifs secondaires sont:

- 1- Vérifier si les natifs du Québec, âgés de 17 à 55 ans, ont plus de chance de détenir leurs diplômes ou certificats d'études collégiales ou universitaires que leurs homologues c'est-à-dire, les immigrants de première et de deuxième générations.
- 2- Mieux comprendre comment l'âge à l'immigration peut influencer la détention d'un diplôme ou d'un certificat québécois d'études collégiales ou universitaires.
- 3- Identifier la région d'origine d'où proviennent les personnes les plus susceptibles de détenir un diplôme ou certificat québécois d'études collégiales ou universitaire.

Notre étude se compose de trois chapitres. Le premier comporte une revue de la littérature sur les facteurs démographiques et socio-économiques pouvant expliquer le fait de posséder un diplôme ou un certificat postsecondaire, ainsi que la présentation du cadre conceptuel et des hypothèses. Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de certaines caractéristiques de la population à l'étude et à l'analyse descriptive des titres collégiaux et universitaires. Le dernier chapitre porte à la fois sur la construction et la présentation des résultats des différents modèles de détention de titres collégiaux et universitaires et, enfin, sur une discussion autour des résultats de l'étude.

Chapitre I : Revue de la littérature, cadre conceptuel et hypothèses

Dans ce chapitre, nous présentons une revue de la littérature sur la question de recherche et un cadre conceptuel. Nous présentons aussi les hypothèses testées dans le cadre de ce travail de recherche.

1.1.-Revue de la littérature

Les études portant sur la comparaison entre les différents groupes d'immigrants et les natifs, en termes de résultats ou de titres scolaires obtenus, ont mis en exergue divers facteurs explicatifs qui permettent de mieux saisir cette problématique. Avant de les présenter, nous allons définir certains indicateurs de mesure des disparités entre les groupes d'individus en termes de niveau de scolarité.

1.1.1. Définitions des principaux termes utilisés et choix de l'indicateur de mesure

Plusieurs concepts sont utilisés pour rendre compte de la performance scolaire ou pour étudier les disparités entre les groupes d'individus d'une population donnée en termes de niveau de scolarité. L'un des concepts souvent utilisés par les chercheurs est la réussite scolaire qui se définit comme étant l'achèvement avec succès d'un parcours scolaire. Les indicateurs utilisés pour mesurer la réussite scolaire sont les résultats scolaires, l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études) (CRÉPAS, 2001). Ce terme est donc lié à des notions de rendement, de performance, d'objectifs d'apprentissage, de maîtrise des savoirs.

D'autres indicateurs sont également utilisés dans diverses études. Ainsi, pour comparer les immigrants canadiens de deuxième génération aux natifs du Canada, Abada, Hou et Ram (2008) utilisent « le taux de diplômes » qui est défini comme étant le pourcentage de titulaires d'un diplôme donné (secondaire ou universitaire) dans chaque groupe d'individus. *Dans la présente étude, l'obtention du plus haut titre ou grade postsecondaire atteint par l'individu dans le système éducatif québécois est l'indicateur retenu pour mener l'analyse.*

Notons que plusieurs autres notions définissant les différents sous-groupes de diplômés ou certifiés à l'étude doivent être définies. À partir des données du recensement de 2006, nous avons différencié cinq catégories de diplômés ou certifiés du système éducatif québécois: ceux de première génération d'immigration, de deuxième génération, les natifs du Québec, les natifs du reste du Canada et les « Autres ». La première génération comprend ceux nés à l'étranger ainsi que leurs parents; la deuxième génération regroupe ceux qui sont nés au Canada mais dont au moins un des parents est né à

l'étranger. Les natifs du Québec regroupent ceux nés au Québec de parents nés au Canada; les natifs du reste du Canada sont ceux qui sont nés dans une province autre que le Québec et qui sont de parents nés au Canada; enfin la catégorie « Autres »¹ regroupe ceux qui sont nés à l'extérieur du Canada et dont au moins l'un des parents est né au Canada (Statistique Canada, recensement 2006).

1.1.2. Différentiels selon la langue ou l'origine ethnoculturelle

Certaines études ont déjà essayé de comparer le niveau de scolarité atteint par les différents groupes d'immigrants en invoquant des caractéristiques démo linguistiques et ethnoculturelles.

À partir de la base de données sur les cheminements scolaires du MEQ, Beauchesne (1998) a mesuré l'évolution de la persévérance scolaire de quatre cohortes exhaustives de nouveaux inscrits en première année du secondaire en 1985, 1987, 1989, 1991 et 1996. Il analyse l'obtention cumulative des diplômes du secondaire et du collégial en fonction de divers déterminants sociodémographiques. Ainsi, l'auteur révèle que les élèves nés à l'extérieur du Canada montrent souvent les plus faibles résultats quant aux diplômes obtenus au secondaire au Canada, après une durée d'observation de cinq années. Cependant, en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme collégial au Canada, les élèves nés à l'étranger sont les plus performants ou plus susceptibles d'obtenir un diplôme collégial quand on prolonge l'observation du parcours scolaire des élèves; ils proviennent d'Extrême-Orient, de l'Europe (sauf en Europe du Sud), des États-Unis, du Maghreb (Afrique du Nord). À l'opposé, les élèves nés en Amérique latine et en Europe du Sud présentent des résultats inférieurs. Lorsque l'analyse prend en compte la langue d'usage, les résultats montrent que les élèves allophones (c'est-à-dire ceux qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue d'usage) surpassent les anglophones et les francophones en termes de pourcentage de diplôme d'études collégiales obtenu. De plus, selon l'auteur, le groupe majoritaire francophone prend la troisième position, derrière les anglophones et les allophones.

D'autres études montrent que les élèves immigrants des communautés noires non francophones ayant encore besoin d'un soutien en français au secondaire obtiennent nettement moins souvent leur diplôme que les francophones (Mc Andrew et al., 2008). Ceux dont la langue maternelle est le français ont un profil un peu plus positif en termes de cheminement scolaire alors que les anglophones et surtout les élèves créolophones connaissent une situation nettement problématique (Mc Andrew et al., 2008; Beauchesne, 1998; St-Germain, 1984; Daignault, 2009). À Montréal, les élèves hispanophones et ceux

¹ Selon les informations fournies par le fichier des microdonnées du recensement de 2006, la catégorie « Autres » fait partie de la première génération, mais, à des fins d'analyse, nous la considérons comme une catégorie à part.

de la minorité visible « noire » (les locuteurs du créole ou du somali) semblent connaître plus de difficultés pour obtenir un diplôme secondaire. En outre, les locuteurs du chinois et du vietnamien ont plus de chances d'obtenir un diplôme secondaire que les élèves locuteurs du français (Mc Andrew et al., 2011).

Par ailleurs, pour certains chercheurs le facteur « région d'origine » a un impact sur la détention d'un diplôme ou certificat. Picot et Hou (2011) révèlent l'existence d'une différence significative entre les groupes ethniques ou pays d'origine des immigrants en termes de niveau de scolarité. Ainsi, les enfants de familles d'immigrants chinois, africains et asiatiques du sud atteignent le niveau de scolarité le plus élevé par rapport à ceux de familles de natifs du Canada. Par ailleurs, à l'aide d'une base de données administratives, produite par le ministère de l'éducation du Québec, concernant 5747 élèves dont la majorité sont des immigrants de première ou de deuxième génération originaires des Antilles et d'Afrique, Mc Andrew et ses collègues (2008) cherchaient à déterminer l'impact respectif de la classe sociale, de la langue ou de la culture sur la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration. Les résultats montrent que les élèves issus des communautés « noires » vivent dans des milieux fortement défavorisés et sont majoritairement nés en dehors du Québec. Ceux-ci connaissent un retard scolaire au secondaire significativement plus important et un taux de diplômes secondaires nettement plus faible que les autres élèves issus de l'immigration et l'ensemble des élèves. En somme, Mc Andrew et al. (2008) trouvent que l'origine ou pays de naissance des élèves et leur maîtrise de la langue s'avèrent plus significatives que leur appartenance socio-économique dans l'explication de la réussite scolaire.

Pour évaluer la performance scolaire des trois grands groupes linguistiques du Québec, St-Germain (1984) a étudié plusieurs cohortes d'élèves (y compris des immigrants). Il analyse leur propension à acquérir un diplôme d'études secondaires, à s'inscrire au collégial et à obtenir un diplôme d'études collégiales. Sa principale préoccupation est de savoir comment ont progressé les trois grands groupes linguistiques: les élèves de langue maternelle française, anglaise ou autre. Dans l'ensemble les élèves de langue maternelle française sont moins susceptibles d'avoir un diplôme secondaire ou collégial que les élèves de langue maternelle anglaise ainsi que ceux de langue maternelle autre. Cette étude nous aiderait à comprendre les changements qui se sont opérés au sein de certains groupes linguistiques en termes de la détention d'un titre collégial. L'auteur nous a apporté des éléments d'informations assez pertinents mais, il serait plus approprié d'analyser la performance scolaire en fonction de la langue d'usage à la maison plutôt que la langue maternelle.

Daignault (2009) a montré que les immigrants de première ou de deuxième génération réussissent généralement bien dans le système scolaire québécois. Les élèves immigrants de deuxième génération sont nettement plus aptes à avoir un titre collégial que les autres élèves. Pour ce qui est des régions d'origine des immigrants de deuxième génération, ceux d'Afrique du Nord, Asie orientale, Moyen-Orient, Asie du Sud-est ou Europe orientale sont plus susceptibles d'avoir un diplôme au collégial. Par contre, les immigrants dont la région d'origine est l'Asie occidentale et centrale, l'Asie méridionale, l'Amérique du Sud, l'Afrique sub-saharienne, les Caraïbes et Bermudes ou l'Amérique centrale ont des résultats plus faibles. De plus, il existe un écart entre les hommes et les femmes immigrants, ces dernières ont de meilleurs résultats que les hommes au secondaire et au collégial.

1.1.3. Facteurs associés au fait de posséder un diplôme

À côté des facteurs linguistiques et ethnoculturels, d'autres influencent le fait de posséder un diplôme ou un certificat du système scolaire québécois par les immigrants.

Le taux de diplômes universitaires des Canadiens de deuxième génération est supérieur à celui de leurs homologues de troisième génération et les subséquentes (Abada, Hou et Ram, 2008). Cela s'explique, en partie, par le niveau de scolarité des parents des immigrants de la deuxième génération (souvent calculé à partir du nombre moyen d'années de scolarité) qui est supérieur à celui de leurs homologues ou parents natifs du Canada (Picot et Hou, 2011; Liu X., 2011). Toutefois, pour Abada, Hou et Ram (2008), le capital humain n'est pas suffisant pour expliquer l'avantage scolaire de certains groupes; le capital social de la famille compte aussi. Ce dernier correspond au développement de liens étroits avec d'autres parents et enfants qui partagent des valeurs, des obligations et des soutiens sociaux similaires.

La variable du « quartier de résidence » influence la détention d'un diplôme particulièrement au niveau du secondaire; un rapport du CRÉPAS (2001) montre qu'il est plus difficile pour les élèves de milieux ruraux et périurbains d'avoir un diplôme d'études secondaires par rapport à ceux des villes. Toutefois, une autre étude révèle l'absence de différence selon le lieu de résidence (Mc Andrew et al., 2008) chez les jeunes immigrants issus de la communauté « noire ». Mc Andrew et collègues (2008) montrent aussi que la situation socio-économique ne semble pas être associée à la détention d'un diplôme secondaire chez les immigrants de la communauté « noire » du Québec. Cependant, même si une part croissante des individus des ménages à faible revenu s'inscrit à l'université au Canada, les

individus issus de familles à revenu élevé sont toujours beaucoup plus susceptibles de détenir un titre universitaire.

Le sexe demeure un facteur pertinent dans l'explication de la détention d'un titre postsecondaire. Selon plusieurs études, les garçons immigrants acquièrent moins souvent leur diplôme que les filles (Mc Andrew et al., 2008; Beauchesne, 1998; St-Germain, 1984; Daignault, 2009). Pour l'ensemble du Canada, les résultats laissent entrevoir que les hommes sont moins enclins à décrocher un titre scolaire que les femmes.

L'âge à l'immigration est perçu aussi comme un déterminant de la détention d'un titre scolaire chez les enfants, en particulier à cause d'une période plus ou moins longue pour que le jeune maîtrise la langue du pays d'accueil (Corak, 2011). L'âge à l'arrivée semble avoir un rôle sur la probabilité de la détention d'un diplôme d'études secondaires seulement lorsque les immigrants sont arrivés après neuf ans, car pour ceux-ci le risque de ne pas obtenir de diplôme secondaire augmenterait de plus d'un point de pourcentage par année additionnelle.

Par ailleurs, l'intégration par l'école ne semble pas toujours fonctionner et ainsi les caractéristiques individuelles des jeunes ne seraient pas annulées par l'école (Picard et al., 1995). Dans le cas de la France, Vallet et Caille (1996) révèlent que les écarts de performance entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves du système scolaire français diminuent au collège. En d'autres termes, ces écarts s'estompent au fur et à mesure que les immigrants passent du temps dans le système scolaire. Selon les auteurs, la différence persistante observée entre les natifs et les immigrants s'explique principalement par les inégalités sociales. Les auteurs mentionnent aussi que la perception des parents du rôle de l'école et de l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants, ainsi que la qualité de l'enseignement sont des facteurs à étudier.

Dans le but de vérifier la pertinence de divers résultats portant sur la performance scolaire des élèves d'origine immigrée, Manègre et Blouin (1990) ont passé en revue différentes études québécoises réalisées entre 1981 et 1989. Ces dernières ont utilisé des données de source secondaire provenant du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (CÉCM) ainsi que les réponses recueillies auprès des élèves à travers différents tests et questionnaires.

Manègre et Blouin (1990) ont identifié la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille comme le facteur le plus déterminant dans le développement scolaire d'un élève d'origine immigrée. À côté de la variable précédente, Manègre et Blouin (1990) ont évoqué d'autres qui peuvent influencer la

performance des élèves immigrés, à savoir la durée de résidence au pays, la taille de la famille, le niveau de scolarisation des parents, l'attitude des parents face à l'école, l'âge d'arrivée et le degré de maîtrise du français. De manière surprenante, les auteurs soutiennent que l'appartenance ethnique n'exerce pas une influence considérable sur le rendement académique d'un élève. Cependant, Manègre et Blouin (1990) devraient nuancer cette conclusion car on risquerait d'avoir des résultats contraires surtout lorsqu'on travaille sur des échantillons beaucoup plus importants. Il faut souligner l'originalité de ce travail de recherche qui a déjà rappelé la nécessité d'analyser l'influence de l'âge à l'immigration et de la durée de résidence au pays sur la performance des élèves immigrés. D'ailleurs, aucune étude après celle-là n'a tenté d'utiliser une telle méthode ou de montrer ces résultats.

Trois groupes de facteurs sont généralement évoqués pour expliquer la détention d'un diplôme ou certificat, synonyme de réussite scolaire: les facteurs environnementaux liés à l'origine socio-économique, culturelle et familiale de l'enfant, les caractéristiques démographiques individuelles de l'enfant, soit l'âge, le sexe, le lieu de résidence, et les caractéristiques scolaires tels que les ressources et les structures scolaires, le climat de l'école et les procédures et pratiques mises en vigueur par les responsables scolaires (Potvin et al., 2010; Loiselle et Legault, 2010).

En conclusion de cette revue de la littérature, nous pouvons dire que les points de vue des chercheurs s'accordent sur certains facteurs explicatifs de la réussite scolaire ou de la détention d'un diplôme ou certificat d'études. Pour certains auteurs, le niveau d'éducation des parents des immigrants, la région d'origine nationale et la situation socio-économique constituent des facteurs importants dans la réussite scolaire des enfants. Par exemple, plus le niveau d'éducation des parents d'un individu est élevé plus il est susceptible de connaître la réussite scolaire ou de détenir un diplôme; les immigrants de deuxième génération d'origine d'Asie de l'Est et du Sud-est et d'Afrique semblent avoir plus de chance d'obtenir des niveaux de scolarité plus élevés que leurs homologues de troisième génération ou que les natifs.

Parmi toutes les variables, celles qui sont généralement mises en exergue dans les travaux de recherche pour appréhender ce phénomène sont: le niveau de scolarité des parents, le lieu de résidence, la région d'origine ou groupe ethnique ou l'appartenance à une minorité visible, la langue maternelle, le sexe, les attentes des parents, l'âge de l'individu.

L'étude cherche donc à mieux comprendre la disparité qui pourrait exister au sein de différentes générations de diplômés et celle entre les régions d'origine. À notre connaissance, il n'y a pas eu

d'études à caractère explicatif qui aient déjà abordé ce phénomène sur cette dimension dans le contexte québécois en utilisant les données du recensement de 2006. L'originalité de ce travail de recherche est donc d'apporter une nouvelle contribution dans la compréhension de cette problématique.

1.2-. Cadre conceptuel

La richesse des informations disponibles du recensement de 2006 nous permet de distinguer les première et deuxième générations d'immigrants, des natifs du Québec et du reste du Canada. Les résultats scolaires postsecondaires sont étudiés en prenant en compte les régions d'origine des diplômés ainsi que, pour les immigrants de première génération, la variable décrivant l'âge à l'immigration. Aussi, permet-elle d'avoir certaines informations du point de vue scolaire sur les immigrants du Québec et de vérifier si les conclusions de certaines recherches antérieures se maintiennent pour les différents sous-groupes de la population.

Cette partie est consacrée à la présentation du cadre conceptuel, schématisé par la Figure 1, pour l'étude des facteurs explicatifs de la détention d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales ou universitaires. La présence de ces nouveaux arrivants donne une nouvelle configuration à la société québécoise en termes de composition et exige des mesures contextuelles appropriées. Plusieurs types de facteurs sont identifiés.

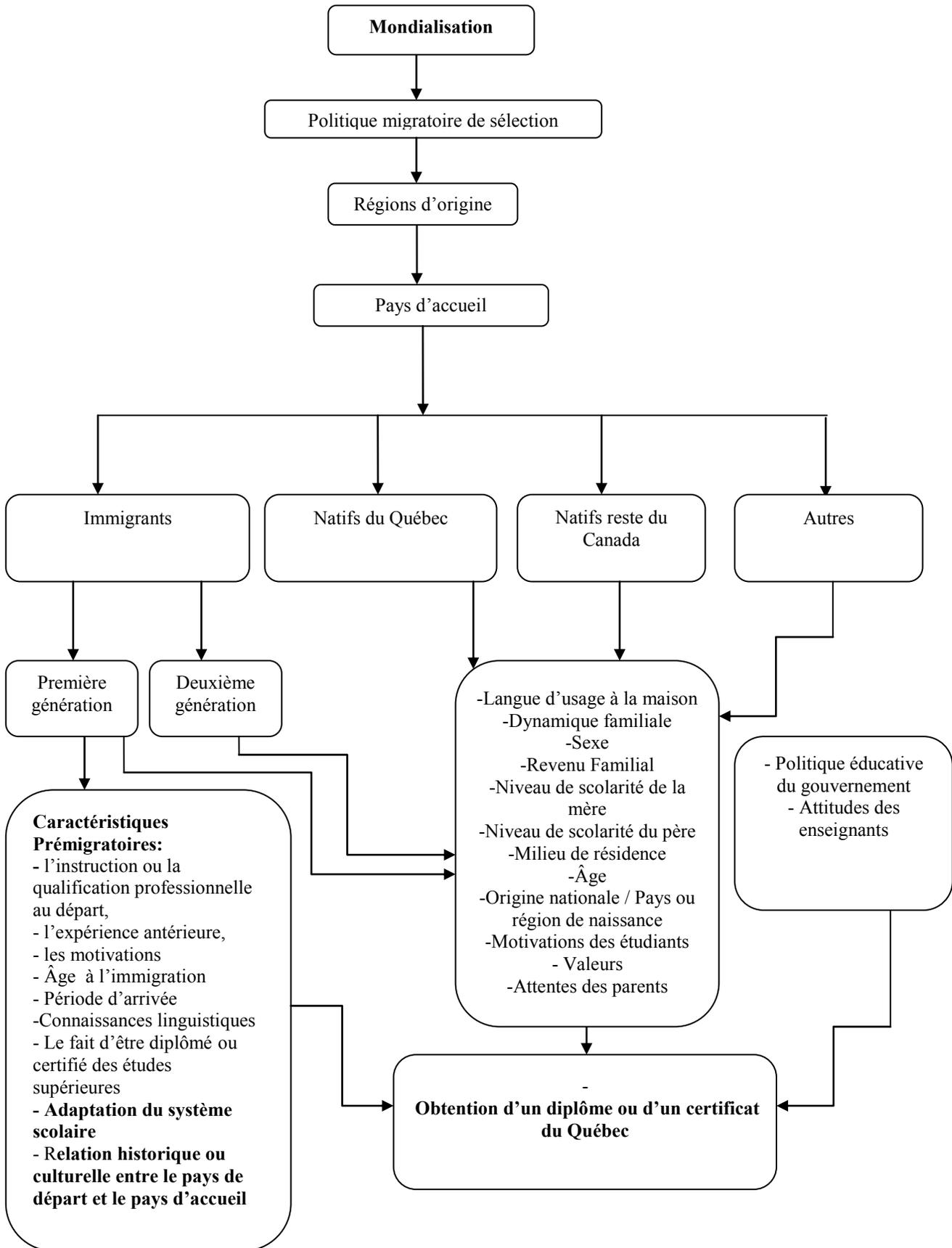
Premièrement, le contexte de la mondialisation donne lieu à des nouvelles formes de relations internationales qui affectent les sociétés de départ et du pays hôte. Le Québec adopte des politiques migratoires de sélection surtout en faveur des immigrants provenant des pays sous-développés et qui sont dotés en capital humain. Les immigrants présentent certaines caractéristiques pré migratoires, telles l'instruction ou la qualification professionnelle acquises dans le pays d'origine ou à l'étranger, et des caractéristiques démographiques comme l'âge à l'immigration et la langue maternelle.

D'autres types de facteurs sont à noter : les politiques d'accueil du gouvernement en faveur des immigrants, la politique éducative globale, l'adaptation du système scolaire, les attitudes des enseignants etc.

Ainsi, le fait de détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires est lié à la génération d'immigrants, la région d'origine, le statut matrimonial, le sexe, l'âge, la langue d'usage à la maison, l'âge à l'immigration pour la première génération et la situation socio-économique. Chacune de ces variables peut agir directement ou indirectement par l'intermédiaire des autres pour favoriser la

détention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Il peut également y avoir des interactions entre ces différentes variables. Par exemple, le fait d'être un immigrant qualifié arrivant à l'âge adulte augmenterait la chance d'appartenir au groupe d'individus qui ont un diplôme ou un certificat d'études universitaires.

Figure 1: Cadre conceptuel pour l'étude des facteurs associés à la détention d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires.



1.3-. Hypothèses de l'étude

Nous cherchons à tester cinq hypothèses dans le cadre de ce travail de recherche. Elles sont les suivantes:

Hypothèse 1 : Les natifs du Québec ont moins de chance de détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires que les immigrants.

En effet, du fait que le niveau de scolarité des parents des immigrants de la deuxième génération est supérieur à celui de leurs homologues canadiens (Picot et Hou, 2011; Liu Xingfei. 2011) et que la politique migratoire du Québec favorise l'arrivée de personnes qualifiées, nous supposons que les natifs du Québec ont un profil de réussite scolaire moins positif que les immigrants.

Hypothèse 2: Les immigrants de première ou de deuxième génération originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-est ont une plus forte chance de détenir un diplôme ou certificat postsecondaire que ceux provenant d'autres régions.

Au Canada, parmi les immigrants de deuxième génération, les jeunes immigrants d'origine d'Asie de l'Est ou du Sud-est, évoluant généralement dans un environnement familial où l'éducation est très valorisée, enregistrent de meilleurs résultats scolaires que ceux d'autres régions d'origine (Picot et Hou, 2011). Nous testons cette hypothèse pour les immigrants de première génération aussi et pour les résidents de la province du Québec.

Hypothèse 3: Un immigrant dont la langue d'usage à la maison n'est ni le français ni l'anglais a plus de chance d'avoir un diplôme ou un certificat postsecondaire.

À Montréal, les élèves dont la langue parlée à la maison est le chinois et le vietnamien ont plus de chances de détenir un diplôme secondaire que les élèves locuteurs du français (Mc Andrew et al., 2011).

Hypothèse 4: Les immigrants arrivés au Canada ou au Québec à l'âge infanto-juvénile ont plus de chance de détenir un diplôme ou un certificat postsecondaire que ceux arrivés à l'âge adolescent .

Un âge à l'arrivée supérieur à neuf ans serait associé à une moindre chance de détenir un diplôme d'études secondaires (Corak, 2011). Un âge à l'arrivée plus tardif pèserait davantage sur le processus d'intégration (Piché, 2004).

Hypothèse 5: La cohorte d'immigrants arrivés au Canada ou au Québec entre 1950 et 1979 aurait moins de chance d'avoir un titre collégial ou universitaire que les cohortes suivantes.

En effet, puisque les autorités de l'immigration sélectionnent les immigrants en fonction de leur niveau de scolarité, leur expertise professionnelle, leur âge, leur connaissance linguistique et les besoins du marché de l'emploi, contrairement aux immigrés antérieurs (Helly, 1997), nous avons le pressentiment que cette cohorte est moins apte à avoir un titre du système scolaire québécois que les autres.

Pour vérifier les hypothèses précédentes, une approche à la fois descriptive et explicative sera adoptée.

1.4-. Données et variables

Nous allons présenter la principale source de données exploitée dans le cadre de la réalisation de cette étude et définir les variables que nous avons utilisées .

1.4.1-. Source de données

La principale source de données exploitée pour réaliser l'étude est le recensement de 2006. Il faut spécifier que nous travaillons sur un échantillon de 20% de la population canadienne. À partir de cette base de données, nous constituons non seulement la population d'étude, composée des individus âgés entre 17 et 55 ans résidant au Québec, mais aussi certaines variables pour mener les régressions logistiques (modèles de diplôme collégial et modèles de diplôme universitaire).

1.4.2-. Variables

Rappelons que les déterminants des variables à expliquer sont liés aux caractéristiques des flux d'individus composant les divers flux migratoires et ou à celles de la société d'accueil et des différentes générations. Notons qu'à partir des données du recensement de 2006, nous avons différencié cinq catégories de diplômés du système éducatif québécois: ceux de première génération d'immigration, de deuxième génération, les natifs du Québec, les natifs du reste du Canada et les « Autres ».

1.4.2.1-. Variables dépendantes

La première variable dépendante est le « diplôme d'études collégiales », elle correspond au plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par le répondant au Québec. Elle découle d'une variable principale construite à partir d'une question posée dans le formulaire 2B du questionnaire du

recensement de 2006. La question s'intéresse au titre scolaire du répondant et s'intitule comme suit: « *Cette personne a-t-elle obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire?* ». Lorsqu'un individu répond par «oui», il est contraint d'apporter plus de précision sur « *la durée du programme pour lequel il a obtenu le diplôme ou le certificat collégial* ». Il faut rappeler ici qu'il y a un biais dans la construction de cette variable car les détenteurs d'un titre universitaire sont aussi détenteurs d'un titre collégial. Précisons que le questionnaire nous renseigne aussi sur le lieu (pays ou région) de l'obtention du diplôme. Dans notre étude, l'unique lieu de l'obtention du diplôme ou certificat qui nous intéresse est le Québec. Les différentes modalités de la variable sont les suivantes:

- ✚ Certificat ou diplôme d'un programme de moins de 3 mois,
- ✚ Certificat ou diplôme d'un programme de 3 mois à moins d'un an,
- ✚ Certificat ou diplôme d'un programme de 1 à 2 ans,
- ✚ Certificat ou diplôme d'un programme de plus de 2 ans.
- ✚ Non

De cette variable à 5 modalités, nous construisons une variable dichotomique qui prend la valeur « 1 » si l'individu a répondu par « oui » à l'une des quatre modalités indiquant la durée du programme et la valeur « 0 » lorsque l'individu a répondu « non ».

La deuxième variable dépendante « diplôme ou certificat d'études universitaires » correspond également au plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par le recensé au Québec. La question à laquelle elle correspond est ainsi formulée: « *Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme ou un certificat universitaire?* ». Les différentes modalités de la variable sont les suivantes:

- ✚ Oui, un diplôme ou un certificat inférieur au baccalauréat
- ✚ Oui, un baccalauréat
- ✚ Oui, un diplôme ou un certificat supérieur au baccalauréat
- ✚ Oui, une maîtrise
- ✚ Oui, un diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie
- ✚ Oui, un doctorat (diplôme délivré)
- ✚ Non

Nous avons recodé la variable du « diplôme ou certificat d'études universitaires » étudiée en variable dichotomique qui prend la valeur « 1 » si l'individu a répondu par « oui » et la valeur « 0 » dans le cas contraire.

1.4.2.2-. Variables indépendantes

Plusieurs variables indépendantes de nature démographique, socio-économique, ethnoculturelle, contextuelle et démolinguistique ont été utilisées dans le cadre de ce travail de recherche. Elles constituent les linéaments indispensables dans la poursuite d'une meilleure compréhension de ce phénomène au niveau des différentes générations d'immigrants et des natifs.

1.4.2.2.1-. Statut matrimonial

Cette variable démographique nous renseigne sur l'état matrimonial légal de l'individu à la date du recensement de 2006. Les catégories sont: légalement marié(e) (et non séparé(e))²; séparé(e), mais toujours légalement marié(e); divorcé(e); veuf (ve); célibataire (jamais légalement marié(e)). Chacune des modalités de cette variable a été recodée en variable binaire qui prend la valeur « 1 » si la personne a répondu par « oui » et la valeur « 0 » dans le cas contraire.

1.4.2.2.2-. Âge à l'immigration³

Cette variable décrit l'âge du recensé lorsqu'il a obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu, encore appelé « résident permanent » et qu'il est arrivé au Canada. Un immigrant reçu est une personne à laquelle les autorités de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada en permanence (CDR, 2009). Cette variable dérivée est calculée à partir de l'année au cours de laquelle une personne est devenue un immigrant reçu et, de sa date de naissance. Nous avons recodé cette variable en variable catégorielle aux modalités suivantes:

- ✚ Âge infantile: 0-3 ans
- ✚ Âge infanto-juvénile: 4- 9 ans
- ✚ Âge adolescent: 10- 15 ans
- ✚ Âge jeune: 16-20 ans
- ✚ Âge adulte: 21-55ans

² Faut-il rappeler qu'en 2006, les conjoints mariés de même sexe sont compris dans la catégorie «Légalement marié(e) (et non séparé(e))».

³ Puisque le travail porte sur l'éducation plus précisément aux ordres d'enseignement collégial et universitaire, nous avons convenu de construire les diverses modalités ou groupes d'âge ainsi.

À des fins d'analyse, nous avons transformé toutes les modalités en variables binaires, ce qui permet d'établir la différence qui existe entre les immigrants de première génération en termes de diplôme ou certificat obtenu, dépendamment de l'âge auquel l'immigration a eu lieu.

1.4.2.2.3.- Période d'arrivée

La variable « période d'arrivée » est dérivée de celle dénommée « année d'immigration ». Il faut rappeler que cette dernière définit l'année au cours de laquelle la personne a obtenu le statut d'immigrant reçu au Canada pour la première fois. Pour produire cette variable, nous avons procédé à un regroupement catégoriel des différentes années d'immigration déclarées par les répondants (à partir de l'année 1950). Ainsi, nous avons les modalités suivantes:

- ✚ Avant les années 1980: 1950 - 1979
- ✚ Durant les années 1980: 1980 - 1989
- ✚ Durant les années 1990: 1990 - 1999
- ✚ De l'année 2000 à 2006: 2000 - 2006

Il s'agit d'un facteur individuel identifié comme pouvant agir sur l'intégration (Piché, 2004).

1.4.2.2.4.- Région d'origine / pays de naissance

Cette variable, qui comporte quasiment tous les pays du monde, est construite à partir de variable « pays de naissance de la mère du répondant ». Un ensemble de 227 pays ont été repérés et regroupés en onze (11) régions ou pays en fonction de leur position géographique ou de leur passé historique. Les régions constituées sont les suivantes :

- ✚ Afrique du nord
- ✚ Reste de l'Afrique
- ✚ Europe de l'Ouest et du Nord
- ✚ Reste de l'Europe
- ✚ Amérique latine
- ✚ États-Unis d'Amérique
- ✚ Québec
- ✚ Reste du Canada
- ✚ Caraïbes
- ✚ Asie de l'Est et du Sud-Est
- ✚ Océanie et reste de l'Asie

Cette variable a été construite en vue de pouvoir répartir les immigrants de deuxième génération en fonction de leur région d'origine. La région d'origine d'un individu correspond donc au pays de naissance de la mère. Dans cette logique, nous ne prenons pas en compte le pays de naissance du père du recensé. En fait, la proximité et la transmission de certaines valeurs ethniques ou culturelles de la mère à l'enfant justifient ce choix (Deslandes et Cloutier, 2005). Il faut noter que, puisque les données du recensement ne nous renseignent pas sur la province ou le territoire de naissance des mères nées au Canada, nous avons défini les immigrants originaires du Québec et ceux originaires du reste du Canada de la façon suivante. Les immigrants de deuxième génération d'origine québécoise regroupent ceux qui sont nés au Québec de mères canadiennes. De même, les originaires du reste du Canada regroupent ceux qui sont nés dans une province autre que le Québec de mères canadiennes.

Pour les immigrants de première génération, nous n'avons pas construit la variable « pays de naissance » car nous voulons rendre les variables comparables. Nous supposons que le pays de naissance de la mère est le même que celui de l'enfant. Cette supposition nous permet de capter indirectement certaines valeurs ethniques ou culturelles que la mère transmet à l'enfant. Cependant, le pays de naissance de la mère n'est pas forcément celui de l'enfant. Ceci pourrait constituer une source de biais qui méritera d'être soulevée lors de l'interprétation des résultats.

1.4.2.2.5-. Âge⁴

Cette variable correspond à l'âge de l'individu au dernier anniversaire de naissance (à la date de référence du recensement, soit le 16 mai 2006). Le nombre d'années d'âge varie de 0 à 121 ans. Dans cette étude, nous avons gardé seulement les 17-55 ans parce qu'ils représentent une part importante de la force de travail au Québec et sont plus susceptibles de détenir un diplôme ou un certificat du système éducatif. Une transformation a été faite en recodant cette variable en variable catégorielle. Nous avons défini les catégories d'âge ainsi:

✚ Âge jeune: 17-30 ans

✚ Âge adulte: 31-45 ans

✚ Âge avancé: 46-55 ans

Chacune de ces catégories d'âge a été transformée en variable binaire qui prend la valeur 1 si l'âge de la personne se retrouve dans l'intervalle et la valeur « 0 » dans le cas contraire.

⁴ Dans ce travail, cette variable est catégorisée de façon non conventionnelle, par rapport à la coutume en démographie.

1.4.2.2.6-. Situation socio-économique

La situation socio-économique est une variable catégorielle dérivée de celle du niveau du revenu familial⁵ qui est la somme des revenus totaux de tous les membres d'une famille de recensement donnée. Les recherches sur les facteurs individuels utilisent souvent le revenu pour différencier les immigrants ou pour mesurer leur intégration (Piché, 2004). Les différents niveaux de situation socio-économique sont définis sur la base de la tranche de revenu familial à laquelle l'individu appartient. Cette variable a été hiérarchisée et définie de la manière suivante :

- ✚ situation socioéconomique faible: 0 \$ -29 999\$
- ✚ situation socioéconomique moyenne: 30 000\$ - 69 999\$
- ✚ situation socioéconomique élevée: 70 000 \$ et +

Chacune des modalités de la variable a été recodée en binaire afin de mener l'analyse.

1.4.2.2.7-. Langue d'usage à la maison

La variable catégorielle qui correspond à la langue que le recensé parle le plus souvent à la maison au moment du recensement comporte trois modalités: « français », « anglais », « autres ». Cette dernière modalité regroupe tous les groupes linguistiques qui parlent une langue autre que le français et l'anglais. Chacune de ces modalités a été recodée en variable dichotomique.

1.4.3-. Diagnostic des données

La base de données utilisée présente certains avantages mais aussi des limites qui méritent d'être explicités afin de déterminer dans quelle mesure elle est adaptée à l'étude envisagée.

1.4.3.1-. Avantages et limites des données

Le recensement de 2006 est une source de données appropriée pour mener notre étude car il couvre l'ensemble de la population canadienne et permet de distinguer entre les citoyens canadiens de naissance ou par naturalisation, les immigrants permanents et non permanents ainsi que les autres membres qui cohabitent avec eux. De plus, le recensement dénombre les immigrants permanents et les citoyens canadiens temporairement absents du pays le jour même du recensement, sauf ceux qui habitent seuls et qui n'ont pas répondu au questionnaire.

⁵ Il est à préciser que le revenu familial considéré ici est hors impôts.

De plus, le recensement fournit des informations de natures diverses (socio-économique, démographique, etc.). La méthode d'échantillonnage et la méthode de pondération utilisées par les analystes de Statistique Canada nous ont permis d'avoir une estimation de la population à l'échelle provinciale. Les méthodes de collecte des données utilisées ont permis de limiter les erreurs ou les cas de non-réponse. Ainsi, l'internet a été utilisé pour la première fois lors du recensement de 2006 (Statistique Canada, 2009) afin de donner à tous les ménages canadiens la possibilité de remplir leur questionnaire. Par ailleurs, certains ménages ont été dénombrés par interview sur place par un agent recenseur surtout dans les régions éloignées et nordiques du pays. D'autres ont été dénombrés par l'intermédiaire du service d'Assistance téléphonique du recensement (ATR), qui permet de collecter les données à l'aide d'un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Ce procédé a permis également aux enquêteurs d'obtenir les réponses manquantes dans les questionnaires.

Malgré la prise en compte de certaines normes portant sur la qualité, la collecte et le traitement des données, la méthode d'échantillonnage ne permet toutefois pas d'éliminer toutes les erreurs. Entre autres, elle n'est pas sans effet sur les estimations du recensement obtenues à partir de l'échantillon. Cet effet risque de se faire sentir davantage sur les estimations faites pour les catégories peu usuelles tant au niveau national que provincial où la valeur de recensement est faible (Statistique Canada, 2009). Le biais observé au niveau de l'échantillon s'expliquerait, selon Statistique Canada, par le biais de non-réponse, ou la sélection par les agents recenseurs d'un échantillon biaisé. De plus, une infime partie de ce biais pourrait être causée par le traitement des données lors de l'étape du contrôle et de l'imputation.

Par ailleurs, certaines variables liées à l'environnement familial ou à l'institution scolaire ne sont pas mesurées dans le recensement tels que le niveau d'éducation des parents ou les caractéristiques de l'école. Le développement récent de la modélisation fait de l'analyse multiniveau basée sur des données hiérarchisées ou longitudinales, l'une des techniques pour mesurer les effets du milieu (environnement physique ou social) sur le comportement des individus. Selon Bressoux et al. (1997), ces derniers apprennent dans des groupes et partagent un même environnement (physique, relationnel, pédagogique, ...) susceptible d'agir sur leur performance individuelle.

1.4.3.2-. Test de multicolinéarité

Lorsqu'une variable explicative dans un modèle peut s'écrire comme combinaison linéaire des autres variables explicatives, il y a présomption du problème de multicolinéarité; par conséquent, les paramètres peuvent devenir instables et les erreurs type augmenter significativement.

Pour détecter ce problème, nous avons utilisé la procédure d'analyse « VIF TOL » sur le progiciel SAS qui a permis de déterminer deux indicateurs: la Tolérance (TOL) et le VIF (*variance inflation factors*). Ces derniers mesurent la puissance de corrélation qui existe entre les variables indépendantes dans un modèle. La tolérance est égale à $1-R^2$, ce R^2 est celui qui résulte de la régression de la variable indépendante sur les autres variables indépendantes du modèle; le VIF est l'inverse de la tolérance ($VIF = 1 / TOL$).

Si toutes les variables sont orthogonales, les deux indicateurs sont égaux à l'unité (pas de multicolinéarité). Par contre, si une variable est étroitement corrélée aux autres variables explicatives, la tolérance tend vers zéro et la valeur du VIF s'accroît considérablement ou tend vers l'infini. Le problème de la multicolinéarité parfaite se pose. On commence à parler de ce problème lorsque la valeur du VIF est supérieure ou égale à 10 (Chatterjee et Price 1991; De Bourmont, 2012).

Les résultats des tests de multicolinéarité permettent de conclure à l'absence d'une forte colinéarité et nous ont permis d'identifier l'ensemble des variables explicatives de nos modèles (Tableau A-1 et Tableau A-2 en annexe).

1.4.3.3-. Traitement des données manquantes

Dans notre échantillon, 18,0 % d'individus n'ont pas répondu à la question relative au revenu familial, soit un effectif de 78 814. Parmi les individus qui n'ont pas déclaré leurs revenus familiaux, 78,9% sont célibataires, 3,6 % sont séparés, mais toujours légalement mariés, 15,5 % sont divorcés, 1,2 % sont des veufs et 0,7 % sont légalement mariés et non séparés. Les données manquantes ne constituent pas un problème réel pouvant agir sur le degré de précision des paramètres des régressions. En effet, la plus forte proportion des cas manquants concerne les célibataires qui ne pouvaient pas avoir de revenu familial. Le même raisonnement est aussi valable pour les autres modalités de cette variable, sauf pour les personnes légalement mariées et non séparées.

1.5-. Méthodes d'analyse

Nous utilisons une méthodologie fondée sur deux approches: l'approche bivariée et l'approche multivariée. L'approche bivariée vise à examiner les éventuelles relations qui existent entre les variables indépendantes et la variable à expliquer (l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat de niveau collégial ou de niveau universitaire). L'analyse de ces associations se fait à partir du Tableau bivarié (croisé) et

des tests de Chi-2. Il s'agit de comparer les distributions de pourcentages. L'existence d'une association potentielle significative est vérifiée aux seuils de 0,1%, 1 %, 5 % et de 10 %.

Quant à l'approche multivariée, nous avons utilisé la régression logistique qui est un type d'analyse non paramétrique permettant d'ajuster une surface de régression à des données lorsque la variable dépendante est dichotomique (Howell, 2008). Pour chacune des générations ou catégories, plusieurs modèles de régression logistique ont été élaborés afin d'avoir une vue microscopique du phénomène. Du point de vue théorique, la modélisation de la relation entre l'obtention d'un diplôme ou certificat collégial ou l'obtention d'un diplôme ou un certificat universitaire et les principales variables explicatives retenues peut se présenter de la manière suivante :

Désignons par Y la variable à expliquer et par X₁, X₂, ... X_n les variables indépendantes ou explicatives. P étant la probabilité pour que Y se réalise, alors on peut noter P=Pr(Y=1).

$$\Pr(Y_i = 1) = \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n)}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n)} \quad (1)$$

$$\Pr(Y_i = 0) = 1 - \Pr(Y_i = 1) = 1 - \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n)}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n)} \quad (2)$$

Y_i=1 si l'individu « i » a obtenu un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires et Y_i=0 si l'individu « i » n'a pas obtenu un diplôme ou un certificat d'études collégiales ou universitaires lors du recensement de 2006.

X_i est le vecteur des variables explicatives.

La transformation de la relation (1) donne :

$$\frac{\Pr(Y_i=1)}{1 - \Pr(Y_i=1)} = \exp(\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n) \quad (3)$$

Linéarisons la relation (3) en prenant son logarithme népérien. Cela mène à la fonction logit de W. Brass, qui s'écrit:

$$\text{Log}\left(\frac{\Pr(Y_i=1)}{1 - \Pr(Y_i=1)}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_n X_n \quad (4)$$

β₀, β₁, ..., β_n, sont les différents paramètres à estimer par la méthode du maximum de vraisemblance. Ces derniers vont être transformés en rapport de cotes (odds ratio) en les appliquant la fonction exponentielle (Expβ_i).

Pour chaque variable catégorielle introduite dans le modèle précédent, une de ses modalités est retenue comme catégorie de référence à laquelle les autres sont comparées. L'interprétation va se faire en termes de chances par rapport à la catégorie de référence. La procédure « proc logistic » incorporé dans le progiciel de traitement statistique « SAS » a été exécutée en vue de produire les résultats relatifs à chacune des générations d'immigrants ainsi qu'aux autres catégories. La mesure de la signification statistique des estimations va se faire aux seuils de 0,1%, 1%, 5% et de 10%.

L'application de l'approche multivariée permet de mieux analyser le fait de détenir un titre postsecondaire chez l'ensemble de la population du Québec et chez les différents groupes d'immigrants en identifiant les principaux prédicteurs de l'obtention d'un titre collégial et de l'obtention d'un titre universitaire.

Chapitre II : Description de la population étudiée

Ce chapitre est consacré à la présentation de certaines caractéristiques de la population à l'étude et à l'analyse descriptive des titres collégiaux et universitaires. Concernant les statistiques en rapport aux titres collégiaux, il est important de les interpréter avec prudence en raison du risque de biais dû au fait que les diplômés universitaires détiennent également un diplôme du collégial. L'approche bivariée mise en œuvre dans le cadre de la présente étude permettra de découvrir, a priori, les éventuelles relations qui existent entre les variables dépendantes et les variables explicatives.

Il est important de noter que les chiffres dans les différents Tableaux statistiques de base ont été arrondis à un multiple de 5. Cet ajustement est appliqué par les analystes de Statistique Canada et est contrôlé de sorte que les agrégations (totaux) des chiffres (de population) se situent toujours à plus ou moins 5. Ce processus est celui de l'arrondissement aléatoire, qui consiste à transformer les chiffres bruts en chiffres arrondis aléatoirement. Ce qui permet de réduire les risques de divulgation de l'identité des répondants dans les totalisations (Statistique Canada, 2008).

2.1 -. Caractéristiques de la population étudiée

La population à l'étude est composée des personnes âgées entre 17 et 55 ans résidant au Québec lors du recensement de 2006. Elle est constituée de cinq catégories ou générations d'individus: les natifs du Québec (82%), les immigrants de première génération (7%), les immigrants de deuxième génération (8%), les natifs du reste du Canada (2%) et la catégorie « autres » (1%). Les statistiques sur les diverses catégories d'individus justifient la composition multiethnique de la population québécoise qui ne cesse de préoccuper les démographes chercheurs. En effet, les individus de deuxième génération sont d'origine nationale diverse car leurs mères ont des lieux de naissance différents. Ainsi, 83,9 % sont d'origine québécoise, 4,8% de l'Europe de l'Ouest et du Nord, 3% du reste du Canada, 1,2% de l'Afrique du nord et 1,4% de l'Asie de l'est et du Sud-est (voir Tableau 1 pour les informations sur les autres régions d'origine). Du point de vue linguistique, les individus ont des langues d'usage différentes. Ceux qui ont le français comme langue d'usage à la maison représentent 87 % de la population, contre 9% et 4 % respectivement pour ceux qui ont l'anglais et « autres langues » comme langue parlée le plus souvent à la maison.

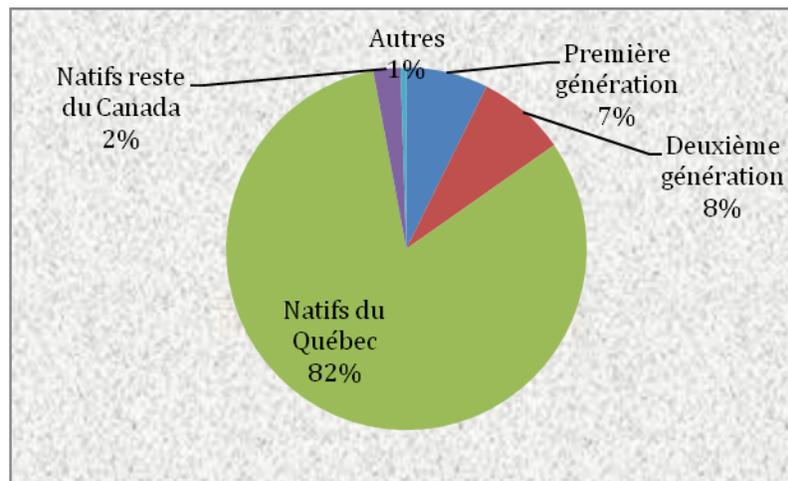
Tableau 1 : Statistiques descriptives de la variable génération et des variables dépendantes et indépendantes.

Variables	Fréquence	Pourcentage	Variables	Fréquence	Pourcentage
Génération			Sexe		
Première génération	162 880	7,0	Homme	1 080 820	48,5
Deuxième génération	177 425	8,0	Femme	1 147 495	51,5
Natifs du Québec	1 822 455	82,0	Total	2 228 315	100,0
Natifs reste du Canada	54 000	2,0	Langue parlée à la maison		
Autres	11 550	1,0	Anglais	199 815	9,0
Total	2 228 315	100,0	Français	1 939 475	87,0
Diplôme ou certificat universitaire			Autres langues	89 020	4,0
non	1 429 540	64,2	Total	2 228 310	100,0
oui	798 775	35,8	Âge		
Total	2 228 315	100,0	Jeune âge: 17- 30 ans	681 170	30,6
Diplôme ou certificat collégial			Âge adulte: 31- 46 ans	950 025	42,6
non	1 487 860	66,8	Âge avancé: 46-55 ans	597 120	26,8
oui	740 455	33,2	Total	2 228 315	100,0
Total	2 228 315	100,0	Situation socio-économique		
Région d'origine			Faible	147 045	8,1
Afrique du Nord	27 280	1,2	Moyenne	633 275	34,8
Reste de l'Afrique	12 405	0,6	élevée	1 037 885	57,1
Océanie et reste de l'Asie	27 150	1,2	Total	1 818 205	100,0
Caraïbes	34 260	1,5	Période d'immigration		
Reste du Canada	66 720	3,0	avant 1980	44 835	27,1
Québec	1 868 915	83,9	1980-1989	43 270	26,1
États-Unis	8070	0,4	1990-1999	52 265	31,5
Amérique latine	19 695	0,9	2000-2006	25 365	15,3
Reste de l'Europe	24 575	1,1	Total	165 735	100,0
Europe de l'Ouest et du Nord	107 845	4,8	Âge à l'immigration		
Asie de l'Est et du Sud-Est	31 400	1,4	Âge infantile: 0 - 3 ans	16 260	9,8
Total	2 228 315	100,0	Âge infanto-juvénile: 4- 9 ans	28 230	17,0
Statut matrimonial			Âge adolescent: 10- 15 ans	27 845	16,8
Divorcé(e)	214 860	9,6	Âge jeune: 16- 20 ans	23 660	14,3
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	43 155	1,9	Âge adulte: 21- 55 ans	69 735	42,1
Veuf(ve)	14 320	0,6	Total	165 735	100,0
Célibataire (jamais légalement marié(e))	1 263 065	56,7			
Légalement marié(e) et non séparé(e)	692 915	31,1			
Total	2 228 315	100,0			

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Le graphique 1 suivant présente la part des différentes catégories de la population dans l'échantillon.

Graphique 1 : Répartition de la population par génération ou catégorie, Québec, 2006.



Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

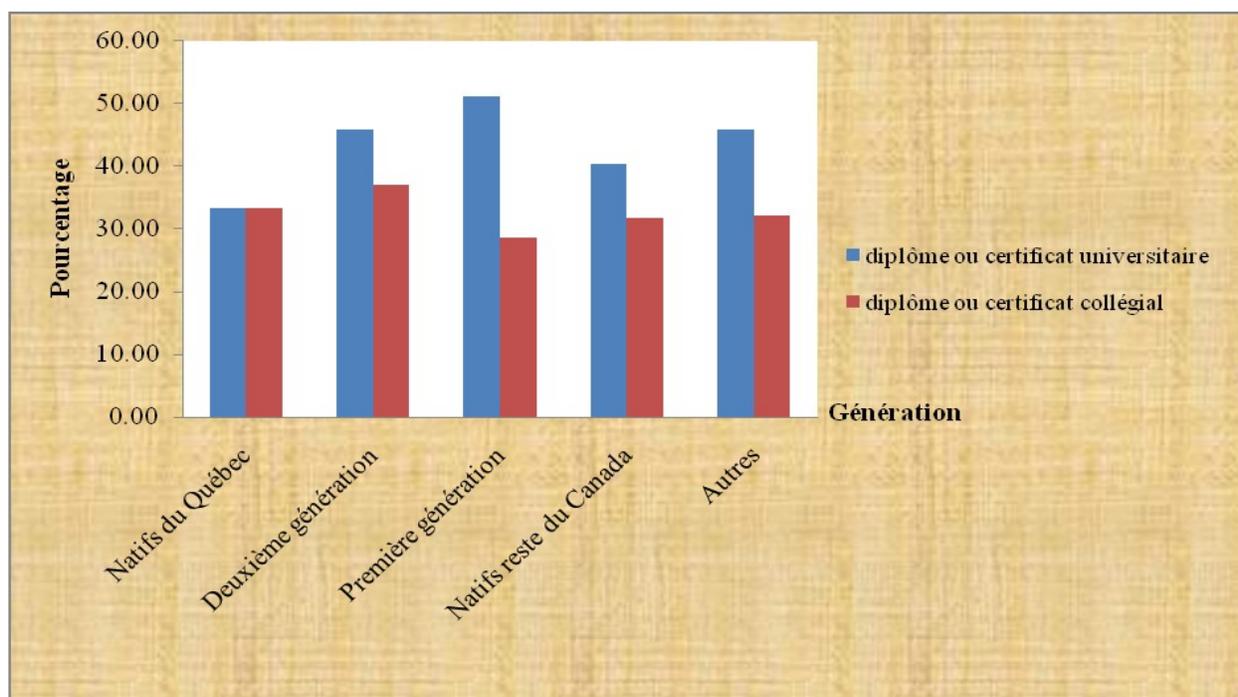
Les individus vivant dans des familles à situation socio-économique élevée représentent 57,1 % de la population, par contre, 34,8 % des individus font partie de la classe moyenne et 8,1 % de la classe la moins nantie. En ce qui concerne le statut matrimonial, les célibataires (56,7 %) et les individus légalement mariés et non séparés (31,1 %) sont plus nombreux que ceux ayant un autre statut matrimonial.

Quant aux immigrants de première génération, les statistiques descriptives montrent qu'ils sont arrivés au pays à un âge relativement jeune, car plus de la moitié était âgée de 20 ans et moins au moment de leur arrivée. Par ailleurs, parmi les diverses cohortes d'immigrants, celle arrivée dans les années 1990 est la plus importante (31,5 %) en termes d'effectif par rapport aux autres cohortes. La cohorte de 2000-2006 est la plus récemment arrivée et présente le pourcentage le plus faible (15,3 %) (Tableau 1).

En 2006, 35,8 % des individus de la population ont un diplôme ou un certificat universitaire comme plus haut titre scolaire; 33,2 % ont un diplôme ou un certificat collégial. Par ailleurs, le graphique 2 présente, pour chaque génération ou catégorie de la population, la proportion d'individus détenteurs d'un titre collégial ainsi que celle ayant un titre universitaire comme plus haut titre scolaire. D'après nos résultats, les immigrants de première et de deuxième génération ont des pourcentages de titre universitaire significativement plus élevés que les autres catégories. Ainsi, la proportion de détenteurs d'un titre universitaire est de 51,1 % chez les immigrants de première génération, 45,8 %

chez les immigrants de deuxième génération, 45,9 % chez la catégorie « autres », 33,3 % chez les natifs du Québec et 40,3 % chez les natifs du reste du Canada. Toutefois, au niveau collégial, les fortes proportions ont été observées chez les immigrants de deuxième génération et les natifs du Québec soit respectivement 37,1 % et 33,3 %. Quant aux natifs du Québec, soulignons que la proportion d'individus détenteurs d'un titre collégial comme plus haut titre scolaire est sensiblement la même que ceux qui ont un titre universitaire. Voir Tableau A-3 en annexe.

Graphique 2: Pourcentages de diplômés ou certifiés du collège et université selon la génération, les natifs du Québec et reste du Canada, Québec, 2006.



Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2-. Part des diplômés dans chaque groupe défini par la nativité et une succession de variables

L'analyse descriptive ou bivariée porte sur les Tableaux⁶ de distributions des pourcentages qui décrivent les associations entre les variables dépendantes et chaque variable indépendante et sur les résultats des tests de Chi-2. Nous pouvons subdiviser les variables indépendantes en trois groupes: les variables socio-économiques et démographiques, les variables ethnoculturelles et les variables contextuelles. Les variables socio-économiques et démographiques sont la situation socio-économique, l'âge, le sexe, le statut matrimonial; les variables ethnoculturelles regroupent la région d'origine et la

⁶ Par commodité, nous avons décidé de ne pas présenter les effectifs dans les tableaux de distributions.

langue d'usage à la maison; les variables contextuelles relatives aux immigrants de première génération comprennent l'âge à l'immigration et la période d'immigration.

Précisons que dans le cadre de notre étude, nous observons la part des individus détenant un diplôme ou un certificat collégial ou universitaire. Dans l'analyse et l'interprétation des résultats portant sur les distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire nous devons considérer que le fait de détenir un titre collégial est parfois lié au fait de détenir un titre universitaire. Des groupes peuvent sembler moins performants au collégial, mais ceci est dû au fait qu'ils performant mieux à l'universitaire. Si les résultats relatifs à l'ordre d'enseignement universitaire semblent donc plus significatifs; ceux du collégial risquent d'être biaisés en raison de la liaison qui existe entre les deux phénomènes que nous essayons d'expliquer.

2.2.1-. Diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs à chaque niveau de situation socio-économique

Dans le Tableau 2 se trouvent les pourcentages de détenteurs d'un titre collégial et universitaire dans chaque catégorie observée en fonction de leur situation socio-économique en 2006. Les résultats de tests de Chi-2 montrent que la répartition des individus entre les différents niveaux de revenu (élevé, moyen et faible) est significativement différente dans chaque catégorie observée (première et deuxième génération d'immigrants, natifs du Québec, natifs du reste du Canada et autres).

Notons que la variable de la situation socioéconomique doit être interprétée avec prudence puisque le rôle de cette variable est de décrire la situation en 2006 des individus selon leur niveau de diplôme et non pas de prédire la chance d'avoir un diplôme ou un certificat postsecondaire.

Tableau 2 : Pourcentage des détenteurs d'un diplôme ou certificat collégial et universitaire dans chaque situation socio-économique et chaque catégorie de nativité, Québec, 2006.

Situation socio-économique	Diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	Diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)
Première génération	629,45 / < 0,0001	5157,82 / < 0,0001
Faible	30,0 ¹	42,0
Moyenne	33,4	40,3
Élevée	26,5	60,7
Deuxième génération	527,54 / < 0,0001	4807,43 / < 0,0001
Faible	40,3	31,5
Moyenne	42,2	34,2
Élevée	35,9	51,9
Natifs du Québec	523,66 / < 0,0001	77186,67 / < 0,0001
Faible	30,5	18,8
Moyenne	33,7	20,5
Élevée	34,0	41,9
Natifs reste du Canada	5,06 / 0,0798	1943,35 / < 0,0001
Faible	31,6	24,1
Moyenne	32,7	26,0
Élevée	33,3	46,9
Autres	33,28 / < 0,0001	352,28 / < 0,0001
Faible	31,8	36,7
Moyenne	36,3	33,1
Élevée	30,1	53,8

Lecture : ¹30 % des immigrants de première génération ayant une situation socio-économique faible sont détenteurs d'un diplôme ou certificat du niveau collégial.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Tout d'abord, examinons les résultats relatifs à l'ordre d'enseignement collégial. Parmi les individus des première et deuxième générations et de la variable « autres », les pourcentages des individus qui sont détenteurs d'un titre collégial dans la catégorie de revenu moyen, sont significativement plus élevés que ceux dont la situation socio-économique est élevée ou faible.

Par exemple, pour la première génération, le pourcentage de détenteurs d'un titre collégial est de 33,4 % chez les individus de la classe de revenu moyen, contre 30 % chez ceux à faible revenu et 26,5 % chez ceux à revenu élevé. Mais parmi les natifs du Québec et du reste du Canada qui ont un diplôme ou un certificat collégial comme plus haut titre scolaire en 2006, ceux à situation socio-économique élevée ont les plus forts pourcentages, soit respectivement 34 % et 33,3 %. Nous pouvons aussi ajouter que, parmi les immigrants de deuxième génération, 40 % qui ont un faible revenu sont détenteurs d'un diplôme ou certificat collégial. Ainsi d'après ces premiers résultats, il semblerait qu'il y ait plus de

diplômés du collégial dans la catégorie de faible revenu parmi les premières générations que parmi les natifs du Québec et du reste du Canada.

À l'ordre d'enseignement universitaire, les différences dans les distributions sont aussi significatives, selon les résultats obtenus à la suite de la réalisation des tests de Chi-2. Nous remarquons que les pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire parmi les immigrants de première génération sont relativement élevés dans chaque catégorie socio-économique. Le pourcentage de titres universitaires détenus par les immigrants de première génération à faible situation socio-économique est de 42,0 %, contre 31,5 % pour les hommes et femmes de deuxième génération de la classe socio-économique équivalente, 18,8 % pour les natifs du Québec, 24,1 % pour les natifs du reste du Canada et de 36,7 % pour la catégorie « autres ». Quant aux immigrants de deuxième génération, ils affichent aussi de fortes proportions de diplôme ou certificat universitaire, peu importe le niveau de situation socio-économique considéré. Par contre, les natifs du Québec et les natifs du reste du Canada enregistrent des pourcentages moins importants. En effet, la proportion de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire chez les immigrants de deuxième génération faisant partie de la classe moyenne est de 34,2 %, versus 20,5 % pour les natifs du Québec et 26 % pour les natifs du reste du Canada.

Les immigrants de première et de deuxième génération sont dotés en capital humain et se démarquent des autres catégories avec des pourcentages de diplômés plus élevés. Cela peut s'expliquer par la politique de sélection des immigrants ainsi que par une pression familiale à la réussite scolaire plus élevée (Mc Andrew et al., 2008). Ces résultats corroborent la thèse soutenue dans la littérature selon laquelle les élèves défavorisés issus de l'immigration ont en général une performance scolaire nettement supérieure à celle de leurs pairs natifs de classe sociale équivalente.

2.2.2.- Diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs selon le sexe

Sur la base des résultats des tests de Chi-2 présentés au Tableau 3, nous pouvons dire qu'il existe des différences significatives dans les distributions des pourcentages des hommes et des femmes qui ont déclaré avoir un diplôme ou un certificat, peu importe la catégorie d'individus. Dans l'ensemble, les proportions de femmes détentrices d'un titre collégial ou d'un titre universitaire comme plus haut titre scolaire sont plus élevées que celles des hommes, sauf les femmes immigrantes de première génération qui ont une proportion de détentrices d'un titre universitaire significativement moins élevée que celle des hommes.

Tableau 3 : Pourcentage des détenteurs d'un diplôme ou certificat collégial et universitaire pour chaque catégorie de nativité selon le sexe (% en ligne pour chaque type de diplôme), Québec, 2006.

Sexe	Diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	Écarts des pourcentages (femmes par rapport aux hommes)	Diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	Écarts des pourcentages (femmes par rapport aux hommes)
Première génération	179,73 / < 0,0001	11,1 %	208,35 / < 0,0001	-6,8 %
Femme	30,2		49,3 ²	
Homme	27,2		52,9	
Deuxième génération	108,01 / < 0,0001	6,7 %	606,23 / < 0,0001	13,6 %
Femme	38,3		48,6	
Homme	35,9		42,7	
Natifs du Québec	9923,08 / < 0,0001	23,4 %	10719,88 / < 0,0001	24,5 %
Femme	36,7		36,8	
Homme	29,7		29,6	
Natifs reste du Canada	170,34 / < 0,0001	18,1 %	222,26 / < 0,0001	17,0 %
Femme	34,2		43,3	
Homme	29,0		37,0	
Autres	7,32 / < 0,0068	7,7 %	32,51 / < 0,0001	12,3 %
Femme	33,2		48,3	
Homme	30,8		43,0	

Lecture : ²49,3 % des femmes immigrantes de première génération sont détentrices d'un diplôme ou certificat du niveau universitaire.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

À titre d'exemple, les femmes immigrantes de première génération sont 30, 2 % à être diplômées du collégial, alors que 27,2 % des hommes détiennent un tel diplôme; pour ce qui est du niveau universitaire, 52,9 % des hommes immigrants de première génération en sont diplômés ainsi que 49,3 % des femmes de première génération. Dans les autres catégories de nativité, les pourcentages des femmes qui possèdent un diplôme postsecondaire sont plus élevés que parmi les hommes.

Pour ce qui est des immigrants de première génération, au Québec les demandeurs de résidence permanente en tant qu'immigrant économique sont plus souvent des hommes et la sélection se fait entre autre par le plus haut diplôme obtenu. Notons toutefois qu'une part croissante des immigrants

économiques sont des femmes (MICC, 2012). Par ailleurs, le taux de présence⁷ des femmes au Québec est plus élevé que celui des hommes dans toutes les catégories d'immigration (MICC,2012).

De plus, lorsqu'on calcule les écarts des pourcentages de diplômés des femmes par rapport aux hommes, nous constatons des résultats assez pertinents. Pour le collégial, les écarts de pourcentages entre les femmes et les hommes sont plus élevés chez les natifs du Québec (23,4 %) et les natifs du reste du Canada (18,1 %) que chez les immigrants de première (11,1 %) et de deuxième génération (6,7 %) ainsi que chez les individus de la catégorie « autres » (7,7 %). Pour le niveau universitaire, on observe la même chose, sauf pour les immigrants de première génération où l'écart est négatif (-6,8 %); en d'autres termes, les hommes immigrants détiennent plus de titres universitaires que les femmes immigrantes. En fait, nos résultats rejoignent ceux de Mc Andrew (2008) qui a observé que l'écart entre filles et garçons immigrants, en termes de réussite scolaire, est en effet bien moindre que celui qui prévaut au sein des élèves nés au pays.

2.2.3-. Part de diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction du statut matrimonial

Les distributions des pourcentages d'individus qui possèdent un diplôme ou un certificat postsecondaire en fonction du statut matrimonial sont significativement différentes pour chaque génération ou catégorie, si l'on se base sur les résultats des tests de Chi-2 présentés au Tableau 4. Rappelons qu'à l'instar de la variable sur la situation socio-économique, le statut matrimonial ne fait que nous renseigner sur la situation des individus titulaires d'un titre postsecondaire en 2006 au Québec. Elle ne peut être aucunement considérée comme un prédicteur de la détention d'un titre scolaire en raison du fait qu'elle n'a pas été mesurée à travers le temps mais à un moment donné.

Nous constatons que, peu importe la génération ou la catégorie, les pourcentages de titre collégial sont significativement plus élevés chez les célibataires que les individus à statut matrimonial différent (33,1 % des célibataires immigrants de la première génération ont un tel diplôme, 40,3 % des célibataires immigrants de la deuxième génération, 35,3 % des célibataires natifs du Québec, 34,2 % des natifs du reste du Canada, 37 % de la catégorie « autres »). Une différence significative existe également au niveau intragroupe. Par exemple, la proportion de détenteurs de titre collégial est significativement plus élevée chez les célibataires immigrants de deuxième génération (40,3 %) que chez les divorcés

⁷ Le taux de présence se définit alors comme le rapport entre le nombre de personnes immigrantes considérées présentes au Québec au moment d'une observation statistique et celui de l'ensemble de la population immigrante admise au cours de la période considérée (MICC, 2012).

(31,9 %), les séparés mais toujours légalement mariés (34 %), les veufs (29,1 %) et les personnes légalement mariées et non séparées (33 %).

Tableau 4 : Distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire en fonction du statut matrimonial, par génération ou catégorie, Québec, 2006.

Statut matrimonial	Diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	Diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)
Première génération	1138,16 / < 0,0001	1068,87 / < 0,0001
Divorcé(e)	28,2 ³	42,8
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	26,6	38,1
Veuf(ve)	28,2	38,7
Célibataire (jamais légalement marié(e))	33,1	51,0
Légalement marié(e) et non séparé(e)	25,2	53,9
Deuxième génération	1026,41 / < 0,0001	627,79 / < 0,0001
Divorcé(e)	31,9	42,0
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	34,0	42,1
Veuf(ve)	29,1	41,8
Célibataire (jamais légalement marié(e))	40,3	43,9
Légalement marié(e) et non séparé(e)	33,0	49,8
Natifs du Québec	4286,98 / < 0,0001	2846,62 / < 0,0001
Divorcé(e)	30,3	33,0
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	30,7	32,8
Veuf(ve)	31,9	26,8
Célibataire (jamais légalement marié(e))	35,3	32,1
Légalement marié(e) et non séparé(e)	30,7	36,1
Natifs reste du Canada	184,7582 / < 0,0001	245,81 / < 0,0001
Divorcé(e)	29,0	36,5
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	30,6	36,8
Veuf(ve)	31,2	45,9
Célibataire (jamais légalement marié(e))	34,2	38,4
Légalement marié(e) et non séparé(e)	28,6	45,0
Autres	200,5889 / < 0,0001	137,75 / < 0,0001
Divorcé(e)	29,0	44,4
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	30,6	36,4
Veuf(ve)	31,2	50,0
Célibataire (jamais légalement marié(e))	37,0	42,4
Légalement marié(e) et non séparé(e)	24,3	54,0

Lecture : ³28,2 % des immigrants de première génération ayant divorcé sont détenteurs d'un diplôme ou certificat du niveau collégial.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Les pourcentages de diplômés du milieu universitaire sont les plus élevés parmi les personnes légalement mariées et non séparées par rapport aux autres statuts matrimoniaux, sauf chez les natifs du reste du Canada où le pourcentage de diplômés ou certifiés universitaires a été significativement plus élevée chez les veuves et veufs (45,9 %). En effet, le pourcentage de titres universitaires est de 54,1 % chez les personnes légalement mariées et non séparées de la catégorie « autres », 53,9 % chez celles de la première génération, 49,8 % chez celles de la deuxième génération, 45,0 % chez celles des natifs du reste du Canada et enfin de 36,1 %, le plus bas pourcentage, chez celles des natifs du Québec (Tableau 4).

2.2.4-. Pourcentages de diplômés parmi les immigrants et les natifs selon la région d'origine ou pays de naissance

Les variables ethnoculturelles à savoir la région d'origine et la langue d'usage à la maison constituent, selon les chercheurs, des facteurs pouvant influencer le fait de détenir un diplôme ou un certificat postsecondaire. Analysons maintenant les associations entre la variable de la région d'origine et les variables dépendantes de l'étude.

Les distributions des pourcentages de diplôme ou certificat collégial par rapport à la région d'origine sont significativement différentes au niveau de chaque génération selon les tests de Chi-2. Parmi les immigrants de première génération, ce sont ceux nés en Amérique latine qui ont le plus haut pourcentage de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial (33,2 %).

Au niveau de la deuxième génération, ceux dont la mère est née dans les Caraïbes présentent les pourcentages les plus élevés de diplômés ou certifiés du collège (43,6 %), puis ceux originaires d'Amérique latine (41,4 %), d'Asie de l'Est et du Sud-est (40,2 %) et du reste de l'Asie et l'Océanie (38,2 %) (Tableau 5). De plus, 33,3 % des natifs du Québec détiennent un titre collégial, contre 31,8 % des natifs du reste du Canada. Les statistiques relatives à la catégorie « autres » n'ont pas été publiées à cause de trop faibles effectifs pouvant présenter un risque de divulgation de l'identité de certains répondants.

Il existe également une différence dans la distribution des pourcentages de détenteurs de titre universitaire en fonction de la région d'origine. Parmi les individus de première génération, nous constatons que le pourcentage de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire est significativement plus élevé chez les personnes nées aux États-Unis (73 %). Les pourcentages sont aussi

élevés chez les immigrants de première génération provenant de l’Afrique du Nord (66,1 %) et du reste de l’Afrique (63,7 %).

Au sein de la deuxième génération, le pourcentage de détenteurs d’un titre universitaire est significativement plus élevé chez ceux dont la mère est née en Afrique du Nord (59,9 %) que parmi ceux dont la mère est née en Asie de l’Est et du Sud-est (53,8 %). Quant aux autres catégories, la proportion est de 33,3 % pour les natifs du Québec et de 40,3 % pour ceux nés dans le reste du Canada (Tableau 5).

Tableau 5 : Distributions des pourcentages de détenteurs d’un diplôme ou d’un certificat collégial et universitaire en fonction de la région d’origine ou du pays de naissance, par génération ou catégorie, Québec, 2006.

Région d'origine / pays de naissance	Diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	Diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)
Première génération	1469,26 / < 0,0001	9405,79 / < 0,0001
Afrique du Nord	20,8	66,1
Reste de l’Afrique	21,4	63,7
Océanie et reste de l’Asie	32,2	54,6
Caraïbes	31,6	30,2
États-Unis	19,0	73,0 ⁴
Amérique latine	33,2	34,2
Reste de l’Europe	32,4	53,5
Europe de l’Ouest et du Nord	28,0	50,3
Asie de l’Est et du Sud-Est	28,8	59,0
Deuxième génération	437,89 / < 0,0001	1551,05 / < 0,0001
Afrique du Nord	32,9	59,9
Reste de l’Afrique	33,4	58,4
Océanie et reste de l’Asie	38,2	51,7
Caraïbes	43,6	40,5
Reste du Canada	31,9	53,3
Québec	36,5	45,2
États-Unis	32,2	42,9
Amérique latine	41,4	37,9
Reste de l’Europe	35,4	53,4
Europe de l’Ouest et du Nord	37,2	43,6
Asie de l’Est et du Sud-Est	40,2	53,8
Natifs du Québec	33,3	33,3
Natifs reste du Canada	31,8	40,3

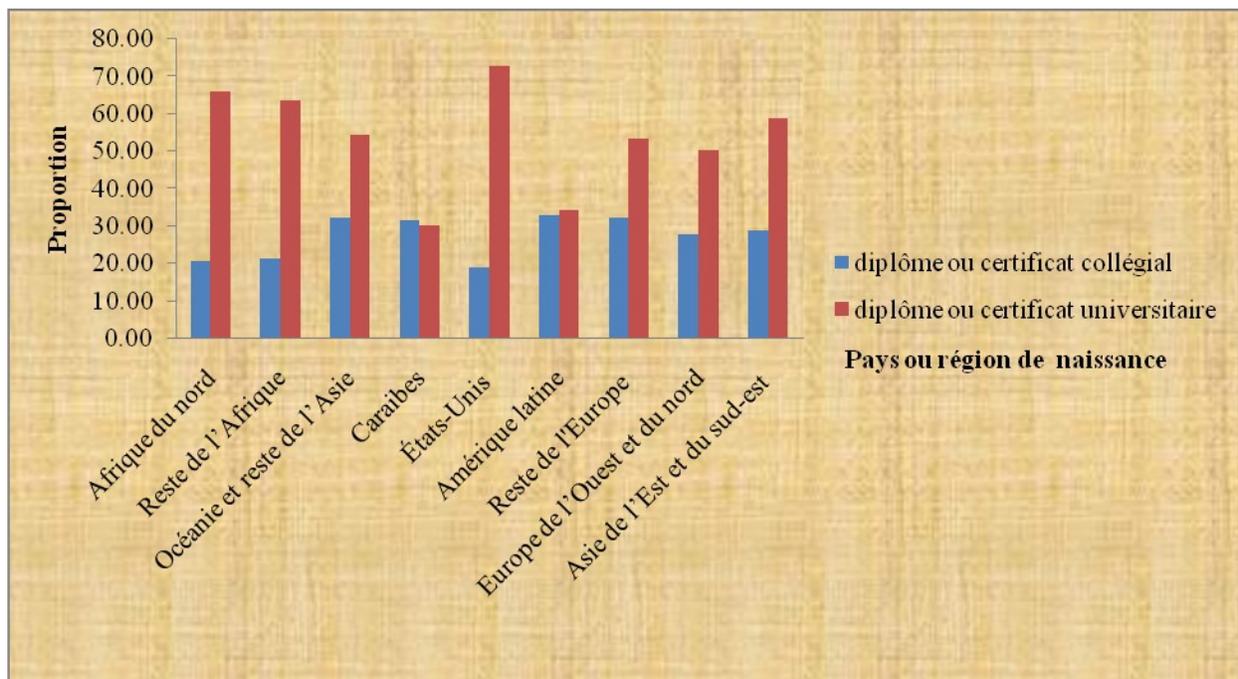
Lecture : ⁴73,0 % des immigrants de première génération nés aux États-Unis sont détenteurs d’un diplôme ou certificat du niveau universitaire.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l’auteur.

Les graphiques 3 et 4 présentent la répartition des immigrants de première et de deuxième génération en termes de pourcentages de détenteurs de titres collégial et universitaire selon la région ou le lieu de naissance de leurs mères. En considérant le graphique 3, nous constatons que les Américains se démarquent des autres immigrants de première génération avec la plus forte proportion de détenteurs de diplôme ou certificat universitaire. Toutefois, au niveau collégial, ce sont les immigrants originaires de l'Amérique latine qui sont en première position. Le graphique 4 laisse entrevoir que parmi les immigrants de deuxième génération, ce sont ceux originaires des pays de l'Afrique du Nord qui ont la plus forte proportion de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire, suivi par ceux du reste de l'Afrique.

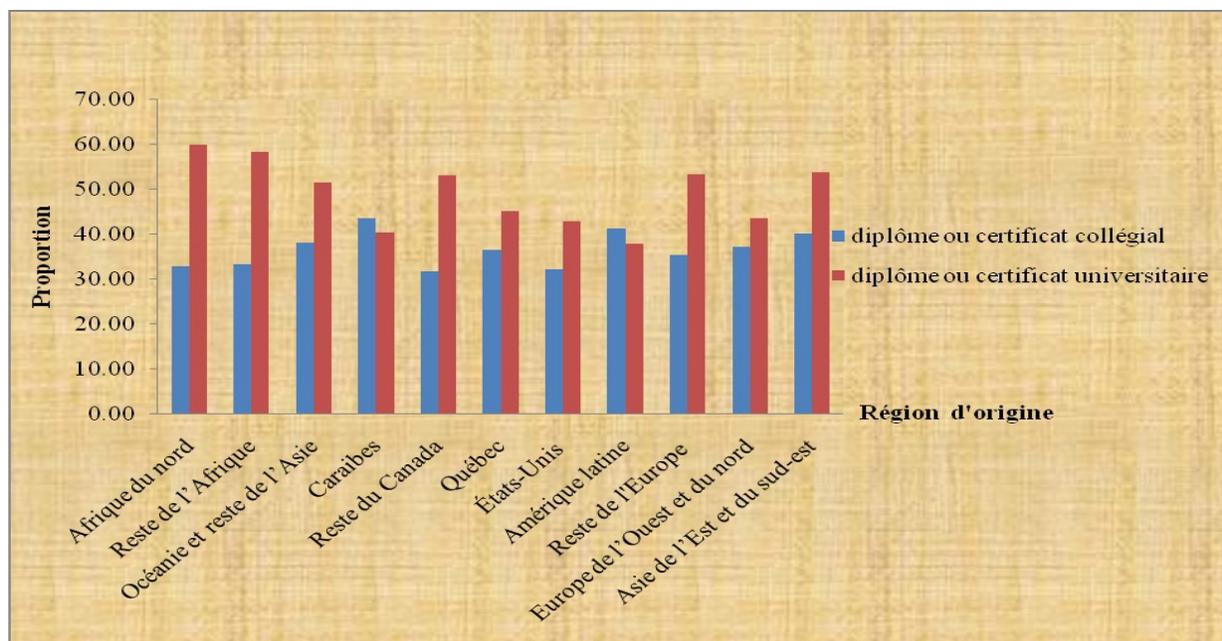
Cependant, il y a un aspect important à rappeler dans le cadre de notre étude. En analysant les résultats portant sur les distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire en fonction de la région d'origine, nous observons que le fait de détenir un titre collégial est parfois lié au fait de détenir un titre universitaire. Beaucoup de groupes ont moins de titres au collégial parce qu'ils détiennent plus de titres à l'universitaire. Par exemple, les Africains du Nord de première génération ont le moindre pourcentage de détenteurs d'un titre collégial, par contre ont plus de détenteurs d'un titre universitaire. Les Latino-américains de première génération ont, au contraire, une forte proportion de détenteurs d'un titre collégial mais moins de détenteurs d'un titre universitaire. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les résultats relatifs à l'ordre d'enseignement universitaire semblent donc plus significatifs; ceux du collégial risquent d'être biaisés en raison de la liaison qui existe entre les deux phénomènes que nous essayons d'expliquer.

Graphique 3: Proportions de diplôme ou certificat d'études collégiales et universitaires des immigrants de première génération selon leurs régions ou pays de naissance, Québec, 2006.



Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Graphique 4: Proportions de diplôme ou certificat d'études collégiales et universitaires des immigrants de deuxième génération selon leurs régions d'origine, Québec, 2006.



Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2.5-. Pourcentages de diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction de la langue d'usage à la maison

Eu égard aux résultats des tests de Chi-2 consignés au Tableau 6, les distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire en fonction de la langue d'usage à la maison sont significativement différentes pour chacune des générations ou catégories de la population à l'étude.

Parmi les immigrants de première génération, le pourcentage de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial est plus élevé chez ceux dont la langue d'usage à la maison est l'anglais que ceux qui ont une langue d'usage différente. Chez les natifs du Québec et ceux du reste du Canada, nous pouvons faire le même constat. Parmi les immigrants de première génération, le pourcentage est de 32 % pour les anglophones, contre 25,1 % et 30,7 % pour les francophones et les allophones respectivement. Notons aussi que parmi les individus de la deuxième génération et de la catégorie « autres », les pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial sont plus élevés chez ceux qui ont une langue tierce comme langue d'usage que chez ceux qui ont le français ou l'anglais.

Parmi les immigrants de deuxième génération, qui utilisent une langue tierce 42,3 % détiennent un diplôme collégial, pour ceux qui utilisent l'anglais ce pourcentage s'élève à 38,7 % et à 34,1 % pour ceux qui parlent le français à la maison. Nous devons souligner que, quelle que soit la catégorie ou la génération sur laquelle porte l'analyse, les pourcentages de diplômés du collège les plus élevés ne se trouvent pas parmi les groupes d'individus qui parlent le français à la maison.

Cependant, pour ce qui est des diplômes universitaires, peu importe la génération ou la catégorie à analyser, les individus qui ont l'anglais et le français comme langue d'usage à la maison enregistrent les plus forts pourcentages de titres universitaires, soit parmi les immigrants de première génération, 51,1 % pour ceux qui ont l'anglais comme langue d'usage à la maison, 54,6 % pour ceux qui ont le français et 47,4 % pour ceux qui ont une autre langue.

Les individus de deuxième génération dont la langue d'usage à la maison est l'anglais ont un pourcentage de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire significativement plus élevé (47,6 %) que leurs homologues; les pourcentages, pour cette même catégorie, sont de 45 % et 41 % respectivement pour ceux qui s'expriment le plus souvent à la maison en français ou dans une langue tierce. Les natifs du Québec, les natifs du reste du Canada et la catégorie « autres », comme nous l'avons

mentionné précédemment, ont pratiquement le même portrait en termes de pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire, avec des pourcentages supérieurs pour ceux qui s'expriment en anglais ou en français le plus souvent à la maison.

Il convient de faire une mise en garde concernant les résultats précédents, surtout ceux ayant rapport aux immigrants de première génération, ou de deuxième génération. Il y a, en effet, un risque de biais de sélection dans la distribution des proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire selon la langue d'usage à la maison si la plupart des immigrants provenaient des pays francophones ou anglophones. De plus, si les immigrants qui ont une langue d'usage différente de l'anglais ou du français avaient évolué, avant leur arrivée, dans un environnement où ils ont été exposés à entendre parler ou pratiquer ces deux langues, alors ils connaîtraient moins d'obstacles dans leur cheminement scolaire ou dans l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire que s'ils étaient sélectionnés de manière aléatoire.

Tableau 6 : Distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire selon la langue d'usage à la maison, par génération ou catégorie, Québec, 2006.

Langue d'usage à la maison	diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; Valeurs Chi-2 / Prob.)
Première génération	715,68 / < 0,0001	665,49 / < 0,0001
Anglais	32,0	51,1
Français	25,1	54,6
Autres langues	30,7	47,4
Deuxième génération	597,47 / < 0,0001	294,69 / < 0,0001
Anglais	38,7	47,6
Français	34,1	45,0
Autres langues	42,3	41,0
Natifs du Québec	1056,17 / < 0,0001	2291,60 / < 0,0001
Anglais	39,0	41,3 ⁵
Français	33,1	33,0
Autres langues	30,0	24,0
Natifs reste du Canada	62,56 / < 0,0001	792,92 / < 0,0001
Anglais	34,3	50,1
Français	31,1	37,7
Autres langues	23,6	13,9
Autres	14,74 / 0,0006	43,37 / < 0,0001
Anglais	35,1	50,7
Français	31,2	45,1
Autres langues	35,7	34,3

Lecture : ⁵41,3 % des natifs du Québec qui ont l'anglais comme langue d'usage à la maison sont détenteurs d'un diplôme ou certificat du niveau universitaire.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2.6-. Langue d'usage des immigrants et des natifs du Québec

L'analyse bivariée montre que les distributions des pourcentages de locuteurs de l'anglais, du français et d'une langue tierce sont significativement différentes selon la région d'origine. Parmi les immigrants de première génération, ceux venant du reste de l'Afrique, de l'Afrique du Nord, des Caraïbes et de l'Europe de l'Ouest et du Nord s'expriment beaucoup plus en français à la maison que les autres immigrants. En effet, le pourcentage de locuteurs du français est de 57,1 % chez les immigrants de l'Afrique du Nord, 58,1 % chez ceux des Caraïbes et 54,6 % chez ceux de l'Europe de l'Ouest et du Nord (Tableau 7). Les sous-groupes d'individus qui gardent leur langue maternelle ou une langue autre que le français et l'anglais comme langue d'usage proviennent de l'Océanie et du reste de l'Asie (54,5 %), de l'Amérique latine (58,6 %), du reste de l'Europe (55,7 %) et de l'Asie de l'Est et du Sud-est (64,7 %).

Les résultats sur la première génération ne tiennent pas compte de la durée de séjour des immigrants. Ce qui constitue un biais dans la distribution des proportions. Les immigrants arrivés au moment du recensement sont moins aptes à adopter une langue tierce comme langue d'usage que ceux qui sont présents longtemps au pays. En ce qui concerne les immigrants de deuxième génération, nous constatons que les originaires de l'Afrique, particulièrement ceux du « reste de l'Afrique » (53,7 %) sont plus anglophones. De même, les originaires de l'Océanie et du reste de l'Asie (55,8 %), du reste de l'Europe (68,2 %), de l'Europe de l'Ouest et du Nord (58,1 %) et de l'Asie de l'Est et du Sud-est (46,0 %) s'expriment, en de plus fortes proportions, en anglais que les autres sous-groupes. Par ailleurs, il y a lieu de constater que de fortes proportions d'immigrants originaires de l'Amérique latine (33,9 %), de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (29 %) et de l'Océanie et du reste de l'Asie (25,1 %) gardent toujours la langue de leur pays d'origine ou une langue tierce comme langue d'usage à la maison.

Tableau 7: Distributions des langues d'usage selon la région d'origine ou pays de naissance, par génération ou catégorie, Québec, 2006.

Région d'origine / Pays de naissance	Langue d'usage à la maison (% en ligne)			Chi-2 / Prob.
	Anglais	Français	Autres langues	
Première génération				36 468 / < 0,0001
Afrique du Nord	11,5	57,1	31,4	
Reste de l'Afrique	12,8	66,4	20,8	
Océanie et reste de l'Asie	24,6	20,9	54,5	
Caraïbes	20,9	58,1	21,0	
États-Unis	73,0	20,8	6,2	
Amérique latine	8,1	33,2	58,6	
Reste de l'Europe	22,1	22,2	55,7	
Europe de l'Ouest et du Nord	32,9	54,6	12,5	
Asie de l'Est et du sud-est	14,4	20,9	64,7	
Deuxième génération				31 039,71/ < 0,0001
Afrique du nord	32,5	57,6	9,9	
Reste de l'Afrique	53,7	38,6	7,7	
Océanie et reste de l'Asie	55,8	19,2	25,1	
Caraïbes	33,6	62,0	4,4	
Reste du Canada	53,1	45,5	1,4	
Québec	32,9	65,7	1,4	
États-Unis	35,8	62,8	1,4	
Amérique latine	25,0	41,1	33,9 ⁶	
Reste de l'Europe	68,1	19,7	12,2	
Europe de l'Ouest et du Nord	58,1	28,5	13,4	
Asie de l'Est et du Sud-Est	46,0	25,0	29,0	
Natifs du Québec	3,7	95,9	0,4	
Natifs Reste du Canada	23,6	75,3	1,1	

Lecture : ⁶33,9 % des immigrants de deuxième originaires de l'Amérique latine ont une langue tierce comme langue d'usage à la maison.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2.7-. Répartition des diplômés et certifiés parmi les immigrants et les natifs en fonction du facteur âge

L'âge est souvent évoqué comme l'un des facteurs à l'origine de l'avantage au niveau de scolarité des immigrants de deuxième génération d'une minorité visible par rapport aux natifs canadiens (Picot et Hou, 2011). Les résultats du Tableau 8 montrent une différence dans les pourcentages de diplômés ou certifiés parmi les immigrants et les natifs du Québec selon le groupe d'âge.

Les individus du groupe d'âge 17-30 ans ont des proportions de diplôme ou de certificat collégial plus élevés que ceux des autres tranches d'âge. Ainsi, 36,0 % des immigrants de première génération de cette tranche d'âge ont ce titre, la proportion est de 43,8 % pour les immigrants de deuxième génération; celle des natifs du Québec est de 41,2 %. Nous devons souligner que les immigrants de 1^{ère} génération de (17-30 ans) sont un peu moins enclins à détenir un titre collégial que les autres.

Sur le plan universitaire, nous constatons que les individus les plus âgés (ceux du groupe d'âge 46-55 ans) ont des proportions de détenteurs d'un titre universitaire significativement plus élevées que les autres tranches d'âge, excepté ceux de la première génération où la plus forte proportion a été enregistrée chez les 31-45 ans. En observant les résultats, nous remarquons aussi l'existence d'une différence intra groupe. Ainsi, parmi les natifs du Québec, ceux du groupe d'âge 17-30 ans ont des pourcentages de diplômés universitaires significativement moins élevés que ceux qui sont plus âgés. Ceci n'est pas étonnant en particulier parce que tous n'ont pas encore eu le temps d'obtenir un tel diplôme vu leur jeune âge.

Tableau 8 : Distributions des pourcentages de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire selon le groupe d'âge, par génération ou catégorie, Québec, 2006.

Groupe d'âge	diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)	diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs Chi-2 / Prob.)
Première génération	1822,31 / < 0,0001	520,69 / < 0,0001
17-30 ans	36,0	48,7
31-45 ans	25,7	54,1 ⁷
46-55 ans	25,3	48,3
Deuxième génération	2553,85 / < 0,0001	996,37 / < 0,0001
17-30 ans	43,8	41,5
31-45 ans	32,9	48,9
46-55 ans	30,2	49,5
Natifs du Québec	629,23 / < 0,0001	9745,59 / < 0,0001
17-30 ans	41,2	28,0
31-45 ans	30,4	35,5
46-55 ans	29,4	35,6
Natifs reste du Canada	629,23 / < 0,0001	296,4242 / < 0,0001
17-30 ans	39,5	34,8
31-45 ans	28,8	42,5
46-55 ans	28,1	43,1
Autres	213,22 / < 0,0001	157,98 / < 0,0001
17-30 ans	41,3	37,9
31-45 ans	27,3	48,6
46-55 ans	29,0	53,5

Lecture : ⁷54,1% des immigrants de première génération dont l'âge est compris entre 31 et 45 ans sont détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat du niveau universitaire.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2.8-. Diplômés ou certifiés parmi les immigrants de première génération en fonction de l'âge à l'immigration

Certaines études révèlent que les résultats scolaires d'un immigrant de première génération dépendent de certaines variables contextuelles telles que l'âge auquel il a connu la migration durant son parcours de vie, ou encore la période d'arrivée au pays d'accueil. En scrutant les résultats du Tableau 9, nous constatons que, concernant le diplôme ou certificat collégial, les immigrants arrivés à un âge jeune au Québec ont des pourcentages de détenteurs d'un tel diplôme ou d'un certificat significativement plus élevés ($\chi^2(4) = 4577,59$ et Probabilité $< 0,0001$) que ceux qui arrivent à des âges plus avancés. En effet, les enfants qui ont migré aux âges infantile (0-3 ans) et infanto-juvénile(4-9 ans) ont respectivement des proportions de 37,7 % et de 38,6 % de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial contre 34,6 % pour ceux arrivés à l'âge adolescent (10-15 ans), 32 % pour ceux à jeune âge (16- 20 ans) et 20,4 % pour ceux arrivés à l'âge adulte (21-55 ans) (Tableau 9). Ces résultats rejoignent ceux de l'étude de Corak (2011) portant sur la chance des immigrants de détenir un diplôme secondaire au Canada en fonction de l'âge à l'immigration.

Pour ce qui est d'un diplôme ou certificat universitaire, les immigrants arrivés au Québec à l'âge adulte ou au jeune âge sont, de manière significative, plus détenteurs d'un tel diplôme ou certificat que les autres catégories d'âges ($\chi^2(4) = 2592,80$ et Probabilité $< 0,0001$). Les individus arrivés à l'âge adulte ont une proportion de 57,8 % contre 44,3 % et 44,8 %, respectivement pour ceux aux arrivés au Canada aux âges infantile (0-3 ans) et infanto-juvénile (4-9 ans). Le graphique 5 présente les proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire en fonction de l'âge à l'immigration.

Tableau 9: Proportions de diplôme ou certificat d'études collégiales et universitaires des immigrants de la première génération selon l'âge à l'immigration, Québec, 2006.

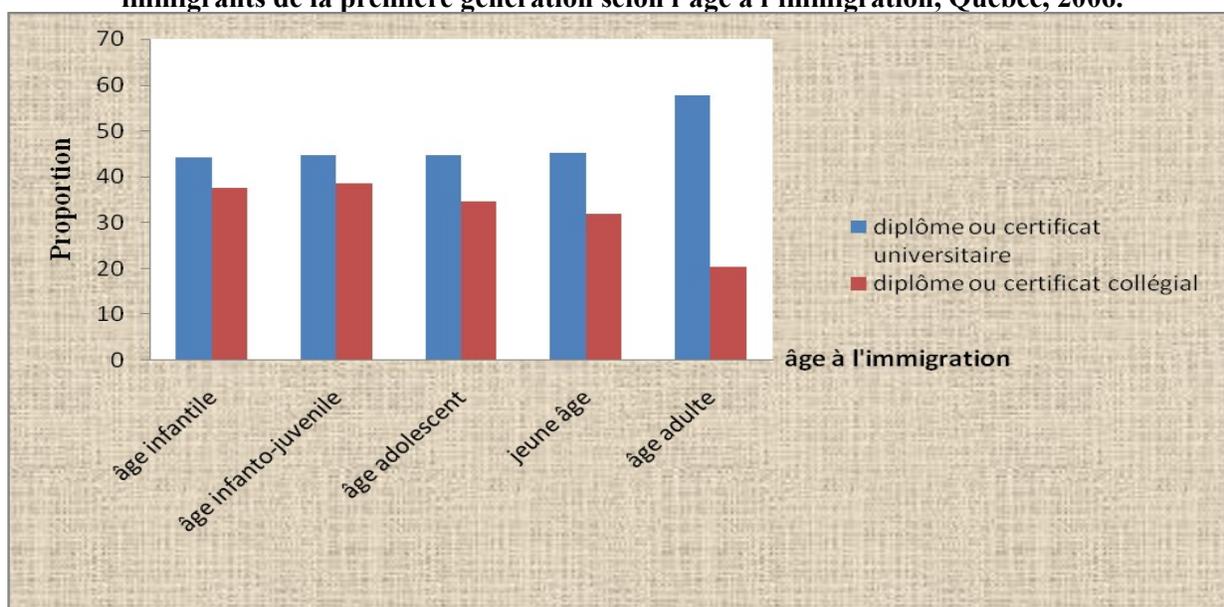
âge à l'immigration	diplôme ou certificat collégial (% en ligne; valeurs χ^2 / Prob.)	diplôme ou certificat universitaire (% en ligne; valeurs χ^2 / Prob.)
	4577,59 / $< 0,0001$	2592,80 / $< 0,0001$
0-3 ans	37,7 ⁸	44,3
4-9 ans	38,6	44,8
10-15ans	34,6	44,8
16-20 ans	32,0	45,2
21-55ans	20,4	57,8

Lecture : ⁸37,7 % des immigrants dont l'âge à l'immigration est compris entre 0 an et 3 ans sont détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat du niveau collégial.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

L'interprétation de ces résultats doit se faire avec prudence comme nous l'avons évoqué plus haut à cause d'un éventuel problème d'autosélection. Les résultats des pourcentages de diplôme ou certificat collégial pourraient être surestimés si les immigrants qui ont été sélectionnés par le gouvernement présentent des caractéristiques non observées variant au fil du temps et favorisant l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat collégial lorsque les individus sont arrivés au Canada à un plus jeune âge (infantile ou infanto-juvénile) par rapport à une autre catégorie sélectionnée aléatoirement. En outre, les immigrants arrivés au Québec à l'âge adulte et choisis sur la base de leur capital humain seraient plus susceptibles de décrocher un titre universitaire que s'ils étaient sélectionnés au hasard.

Graphique 5: Proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial et universitaire des immigrants de la première génération selon l'âge à l'immigration, Québec, 2006.



Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

2.2.9-. Différences entre les cohortes d'immigration dans les proportions de diplômés ou certifiés

Comme nous pouvons le voir au Tableau 10, la cohorte d'immigrants récemment arrivée au Québec, soit celle de 2000-2006, a une proportion de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat collégial ($\chi^2(3) = 1670,22$ et Probabilité $< 0,0001$) significativement plus faible (18,7%) que les autres cohortes.

Cependant, la cohorte d'immigrants 2000-2006 enregistre une plus forte proportion de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire (65,7 %) ($\chi^2(3) = 2848,32$ et Probabilité $< 0,0001$) que

les autres cohortes. La cohorte d'avant les années 1980 a une proportion de 49,7 % contre 46,6 % pour celle des années 1980 et 46,7 % pour celle des années 1990.

Tableau 10: Proportions de détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales et universitaires chez les immigrants de première génération selon la période d'immigration, Québec, 2006.

Période d'immigration	diplôme ou certificat collégial (% en ligne, Chi-2 / Prob.)	diplôme ou certificat universitaire (% en ligne, Chi-2 / Prob.)
	1670,22 / < 0,0001	2848,32 / < 0,0001
Avant 1980	29,1	49,7
1980-1989	30,5	46,6
1990-1999	32,8	46,7
2000-2006	18,7	65,7 ⁹

Lecture : ⁹65,7 % des immigrants arrivés au Québec ou au Canada durant la période 2000-2006 sont détenteurs d'un diplôme ou certificat du niveau universitaire.

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

L'analyse bivariée laisse entrevoir une certaine relation entre la chance de détenir un diplôme ou un certificat postsecondaire et les principales variables explicatives retenues dans le cadre de cette étude. Les résultats des tests de Chi-2 montrent des différences significatives dans les distributions des pourcentages de diplômés ou certifiés au niveau des différentes générations d'immigrants et natifs. De plus, certains résultats rejoignent ou confirment ceux obtenus antérieurement par d'autres auteurs.

Chapitre III : Facteurs explicatifs imputables au fait de détenir un diplôme ou un certificat d'études collégiales et universitaires

Dans ce chapitre, six modèles de régression logistique ont été élaborés en vue d'évaluer l'impact des divers facteurs retenus sur le fait de détenir un diplôme ou certificat postsecondaire (collégial et universitaire). Des modèles comparent les natifs et les immigrants dans un premier temps, puis distinguent entre les immigrants de première et de deuxième génération dans un deuxième temps. Nous pouvons supposer que les facteurs explicatifs vont agir différemment pour chaque sous-groupe de la population. Rappelons que les paramètres relatifs aux modèles de détention de titres collégiaux pourraient être biaisés en raison du lien qui existe entre le diplôme du collégial et celui de l'université. En d'autres termes, les détenteurs d'un diplôme universitaire sont aussi, par définition, détenteurs d'un diplôme collégial. D'où la nécessité d'interpréter avec précaution les paramètres obtenus pour ces derniers. Mettons maintenant en exergue les principaux résultats.

3.1.- Déterminants de la détention d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire au Québec

Les modèles présentent certains déterminants du fait de détenir un titre collégial (Tableau 11) ou universitaire (Tableau 12) au Québec. Ils révèlent certaines différences entre natifs et immigrants (de première et deuxième générations confondues) en termes de chance d'avoir un titre scolaire, et apportent ainsi des éléments de réponse à nos hypothèses de recherche.

En ce qui concerne le fait d'avoir un diplôme du collégial, nous trouvons une variation significative des résultats selon les régions d'origine ou pays de naissance par rapport aux natifs du Québec (modèle 1, Tableau 11), excepté pour les immigrants provenant du reste de l'Europe, de l'Océanie et du reste de l'Asie pour lesquels les rapports de cotes n'indiquent pas de différence avec le groupe des natifs du Québec. Ainsi les immigrants d'Afrique du Nord, du reste de l'Afrique, de l'Asie de l'Est et du Sud-est, des États-Unis, et les natifs du reste du Canada, ont moins de chances d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que les natifs du Québec puisque leur rapport de cotes est inférieur à 1. Par exemple, les immigrants de l'Afrique du Nord ont moins de chances par rapport aux natifs du Québec (rapport de cotes = 0,62 au seuil de 0,1 %). Les immigrants de l'Asie de l'Est et du Sud-est (rapport de cotes = 1,09 au seuil de 0,1 %), des Caraïbes (rapport de cotes = 1,10, au seuil de 0,1 %), d'Amérique latine (rapport de cotes = 1,05 au seuil de 1 %) et d'Europe de l'ouest et du nord (rapport de cotes = 1,06 au seuil de 0,1 %) ont légèrement plus de chance que les natifs du Québec d'avoir un diplôme du collégial.

Selon les résultats du modèle 5, nous observons que les natifs du Québec ont plus de chances que la quasi-totalité des immigrants car les rapports de cotes sont presque tous inférieurs à l'unité (à l'exception des immigrants des Caraïbes qui ne diffèrent pas du groupe de référence). La supériorité des natifs québécois en termes de chances de détenir un diplôme ou un certificat collégial s'affirme nettement à partir des résultats du modèle complet (modèle 6). Ce dernier permet un meilleur ajustement que les précédents après avoir contrôlé pour l'âge.

En outre, l'avantage des femmes par rapport aux hommes se maintient, comme le montre le résultat obtenu pour la variable « sexe » au modèle 6. En effet, un homme a moins de chances de détenir un diplôme ou un certificat collégial qu'une femme (rapport de cotes = 0,76 au seuil de 0,1 %).

Ces résultats corroborent ceux de Mc Andrew (2003; 2008), Corak (2011), Beauchesne (1998), St-Germain (1984) et de Daignault (2009). Du point de vue démo linguistique, nous constatons que les individus qui ont l'anglais comme langue d'usage à la maison se démarquent avec un rapport de cote supérieur (1,11) à ceux qui ont une langue tierce (autres langues) comme langue parlée le plus souvent à la maison. Les locuteurs du français, quant à eux, ont moins de chances que ces derniers (rapport de cotes = 0,86, au seuil de 0,1 %). Et, comme on pouvait s'y attendre, les individus du groupe d'âge de 17 à 30 ans, c'est-à-dire les plus jeunes, sont plus susceptibles d'avoir leur diplôme ou certificat collégial par rapport aux autres groupes d'âge. Ainsi, le groupe d'âge de 31 à 45 ans a moins de chances (rapport de cotes = 0,63 au seuil de 0,1 %), de même que le groupe de 46 à 55 ans (rapport de cotes = 0,60 au seuil de 0,1 %), toujours par rapport aux 17 à 30 ans.

Tableau 11: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat collégial pour la population du Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité					
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Région d'origine ou pays de naissance¹						
Afrique du Nord	0,62***	0,65***	0,65***	0,67***	0,62***	0,58***
Reste de l'Afrique	0,60***	0,60***	0,61***	0,62***	0,57***	0,53***
Océanie et reste de l'Asie	1,01 ns	1,02 ns	1,03*	1,05**	0,89***	0,81***
Caraïbes	1,10***	1,12***	1,12***	1,10***	1,01 ns	0,98*
Natifs du reste du Canada	0,93***	0,94***	0,94***	0,93***	0,88***	0,88***
Asie de l'Est et du Sud-est	0,92***	0,93***	0,93***	0,94***	0,81***	0,77***
États-Unis	0,84***	0,86***	0,87***	0,87***	0,77***	0,77***
Amérique latine	1,05**	1,07***	1,07***	1,08***	0,96*	0,91***
Reste de l'Europe	1,01 ns	1,04**	1,05**	1,04**	0,89***	0,85***
Europe de l'Ouest et du Nord	1,06***	1,10***	1,10***	1,10***	0,95***	0,95***
Natifs du Québec (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial						
Divorcé(e)		0,99 ns	0,99 ns	0,98**	0,99 ns	1,03***
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		1,01 ns	1,02 ns	1,00 ns	1,01 ns	1,02~
Veuf(ve)		1,02 ns	1,02 ns	0,97 ns	0,98 ns	1,02 ns
Célibataire (jamais légalement marié(e))		1,27***	1,27***	1,28***	1,30***	1,05***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique						
Faible			0,92***	0,89***	0,89***	0,86***
Moyenne			1,06***	1,05***	1,05***	1,02***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe						
Homme				0,75***	0,75***	0,76***
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison						
Anglais					1,12***	1,11***
Français					0,84***	0,86***
Autres (réf.)					1,00	1,00
Âge						
Âge adulte						0,63***
Âge avancé						0,60***
Âge jeune (réf.)						1,00
-2 Log L	2831336,0	2824435,7	2823819,8	2813404,8	2810755,4	2791974,8
Wald	2010,44	8850,95	9458,21	19693,69	22277,06	40953,15
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	2228315	2228315	2228315	2228315	2228315	2228315

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

¹Immigrants de première et deuxième générations confondus

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les rôles des variables « situation socio-économique » et « statut matrimonial » doivent être interprétés avec prudence. Ces deux variables nous renseignent sur la situation socio-économique et le statut matrimonial des individus en 2006 au Québec. L'impact réel de telles variables sur le fait de détenir un titre postsecondaire doit être analysé à l'aide des données longitudinales, et non des données collectées à un moment donné de l'histoire des individus.

Sur le plan universitaire, il existe une différence significative selon les régions d'origine ou pays de naissance, sauf pour les immigrants des Caraïbes pour lesquels le rapport de cotes ne diffère pas significativement de celui des natifs du Québec (modèle 1, Tableau 12). Contrairement aux résultats du Tableau 11, les immigrants et les natifs du reste du Canada ont des chances nettement supérieures de détenir un titre universitaire que les natifs du Québec. Certains groupes d'immigrants se démarquent avec des rapports de cotes particulièrement élevés. Par exemple, le rapport de cotes des immigrants de l'Afrique du Nord est de 3,59. Ce qui signifie que détenir un diplôme lorsque l'on est originaire d'Afrique du Nord est beaucoup plus fréquent que si l'on est natif du Québec. Il en est de même si l'on est originaire du « reste de l'Afrique », de l'Asie de l'Est ou du Sud-est, car les rapports de cotes sont de 3,34 et 2,68 respectivement.

La différence observée entre les régions se généralise et se renforce à partir du moment où l'on commence à contrôler pour les autres variables explicatives. Finalement, lorsqu'on examine les résultats du modèle complet (modèle 6, Tableau 12), on note que les écarts de chance se creusent encore davantage entre certaines régions et les natifs québécois. C'est le cas des immigrants de l'Afrique du Nord (rapport de cotes = 4,31 au seuil de 0,1 %), du reste de l'Afrique (rapport de cotes = 4,06 au seuil de 0,1 %), de l'Asie de l'Est et du Sud-est (rapport de cotes = 3,29 au seuil de 0,1 %) et de l'Océanie et reste de l'Asie (rapport de cotes = 2,94 au seuil de 0,1 %).

Comme Picot et Hou (2011) l'ont mentionné pour le Canada, ce résultat pourrait être attribué au fait que les immigrants originaires ou qui sont nés de ces régions valorisent l'éducation supérieure plus que leurs homologues nés au Québec de parents canadiens.

Tableau 12: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat universitaire pour la population du Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité					
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Région d'origine ou pays de naissance ¹						
Afrique du Nord	3,59***	3,46***	4,00 ***	4,15***	4,17***	4,31***
Reste de l'Afrique	3,34***	3,30***	3,79***	3,91***	3,88***	4,06***
Océanie et reste de l'Asie	2,30***	2,26***	2,71***	2,80***	2,77***	2,94***
Caraïbes	0,99 ns	0,99 ns	1,18***	1,16***	1,13***	1,15***
Reste du Canada ²	1,33***	1,32***	1,30***	1,30***	1,25***	1,25***
Asie de l'Est et du Sud-est	2,68***	2,64***	3,08***	3,13***	3,18***	3,29***
États-Unis	1,80***	1,77***	1,75***	1,76***	1,64***	1,65***
Amérique latine	1,05**	1,04**	1,25***	1,25 ***	1,29***	1,33***
Reste de l'Europe	2,25***	2,20***	2,45***	2,46***	2,39***	2,46***
Europe de l'Ouest et du Nord	1,65***	1,59***	1,62***	1,63***	1,51***	1,50***
Natifs du Québec (réf.) ³	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial						
Divorcé(e)		0,85***	0,87***	0,86***	0,86***	0,86***
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		0,81***	0,89***	0,88***	0,89***	0,88***
Veuf(ve)		0,66***	0,69***	0,65***	0,65***	0,65***
Célibataire (jamais légalement marié(e))		0,83***	0,85***	0,85***	0,86***	0,96***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique						
Faible			0,38***	0,36***	0,37***	0,37***
Moyenne			0,40***	0,39***	0,39***	0,40***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe						
Homme				0,71***	0,71***	0,70***
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison						
Anglais					1,32***	1,33***
Français					1,09***	1,08***
Autres (réf.)					1,00	1,00
Âge						
Âge adulte						1,38***
Âge avancé						1,31***
Âge jeune (réf.)						1,00
-2 Log L	2872990,8	2869123,5	2779958,0	2765586,9	2764073,0	2756432,6
Wald	34380,63	38064,98	116053,98	128260,31	129409,68	135564,86
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	2228315	2228315	2228315	2228315	2228315	2228315

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

¹Immigrants de première et deuxième générations confondus ; ² et ³ Les natifs du Québec et du reste du Canada nés de parents canadiens.

Du point de vue démologique, nous constatons que les individus dont la langue d'usage à la maison n'est ni l'anglais ni le français ont moins de chances d'avoir un diplôme ou un certificat

universitaire puisque selon nos résultats, les individus qui ont l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison ont un rapport de cotes de 1,33. Alors que les francophones ont un rapport de cotes de 1,08 par rapport à ceux qui parlent une langue autre que l'anglais et le français à la maison. Soulignons que la différence entre les francophones et ceux qui ont une langue tierce comme langue d'usage est relativement faible, même si elle est statistiquement significative.

En outre, l'interprétation des résultats portant sur la variable âge permet d'avancer que les individus âgés d'au moins 31 ans ont plus de chances d'avoir un titre universitaire que les plus jeunes. Les résultats obtenus pour les groupes d'âge adulte et avancé montrent en effet respectivement des rapports de cotes de 1,38 et 1,31 au seuil de 0,1 %.

Le portrait moins positif des natifs du Québec en ce qui concerne la détention d'un titre universitaire par rapport à celui des immigrants peut ne pas tenir si l'analyse ou la comparaison se faisait avec chaque génération d'immigrants de manière séparée ou avec des groupes ethnoculturels spécifiques. Les caractéristiques sociodémographiques ou démologiques de certaines régions d'origine peuvent, en effet, constituer des entraves à la détention d'un titre universitaire. Ainsi, les immigrants de première génération d'une région donnée qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue d'usage à la maison auront probablement moins de chance que les natifs du Québec d'obtenir un titre universitaire du fait qu'ils ne maîtriseraient pas les langues d'enseignement.

Après l'examen des résultats des deux régressions logistiques précédentes, nous pouvons conclure de la manière suivante. Les natifs du Québec détiennent plus fréquemment un diplôme du collégial que les immigrants (première et deuxième générations confondues), quelle que soit leur région d'origine ou pays de naissance, et que les natifs du reste du Canada. Par contre, en ce qui a trait au titre universitaire, les immigrants détiennent plus fréquemment de tels diplômes que les natifs du Québec.

3.2-. Déterminants de la détention d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire québécois chez les immigrants de première génération

Les résultats des régressions logistiques utilisées pour estimer les chances de détenir un titre collégial et un titre universitaire par les immigrants de première génération sont présentés aux Tableaux 13 et 14. Pour chacune de ces deux séries de régressions, le premier modèle ne porte que sur l'effet de la région d'origine. Les modèles 2, 3, 4, 5 et 6 introduisent successivement les autres variables disponibles: le statut matrimonial, la situation socio-économique, le sexe, la langue d'usage à la maison et l'âge à

l'immigration. Enfin, l'effet de la variable « période d'arrivée » a été examiné à travers le modèle 7, afin d'écarter l'hypothèse d'une éventuelle multicolinéarité avec la variable « âge à l'immigration ».

En ce qui concerne l'obtention d'un diplôme ou certificat collégial (Tableau 13), les résultats du modèle 1 montrent que les immigrants de première génération nés en Asie de l'Est et du Sud-est ont plus de chances d'avoir un titre collégial que ceux nés en Afrique, aux États-Unis et Europe de l'Ouest et du Nord⁸. Après avoir contrôlé pour les autres variables explicatives (modèle 6), plus particulièrement pour la variable « âge à l'immigration », nous constatons non seulement que le modèle s'ajuste mieux, mais aussi que les différences restent significatives entre les régions, excepté pour les immigrants nés en Europe de l'Ouest et du Nord qui n'affichent pas de différence significative par rapport à la catégorie de référence. Ceux nés en Amérique-latine et dans les Caraïbes restent les plus susceptibles d'avoir un titre collégial (rapport de cotes = 1,30 au seuil de 0,1 %), suivi de ceux du reste de l'Europe (rapport de cotes = 1,24 au seuil de 0,1 %), et de l'Océanie et reste de l'Asie (rapport de cotes = 1,16 au seuil de 0,1 %). Par ailleurs, ceux nés en Afrique et aux États-Unis sont moins fréquemment diplômés du collège que les immigrants nés en Asie de l'Est et du Sud-est.

⁸ On suppose que le lieu de naissance d'un immigrant de première génération est identique à celui de la mère.

Tableau 13: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat collégial pour les immigrants de première génération, Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité						
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Région ou pays de naissance							
Afrique du Nord	0,65***	0,68***	0,69***	0,70***	0,76***	0,85***	0,83***
Reste de l'Afrique	0,68***	0,66***	0,67***	0,68***	0,75 ***	0,91**	0,82***
Océanie et reste de l'Asie	1,17***	1,17***	1,16***	1,17***	1,15***	1,16***	1,13***
Caraïbes	1,14***	1,18***	1,14***	1,13***	1,21***	1,30***	1,20***
États-Unis	0,57***	0,59***	0,62***	0,62***	0,57***	0,61***	0,57***
Amérique latine	1,23***	1,23***	1,20***	1,19***	1,24***	1,30***	1,24***
Reste de l'Europe	1,19 ***	1,19***	1,20***	1,20***	1,19***	1,24***	1,18***
Europe de l'Ouest et du Nord	0,96 *	0,99 ns	1,04*	1,04*	1,09***	0,99 ns	1,12***
Asie de l'Est et du Sud-est (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial							
Divorcé(e)		1,12***	1,14***	1,13***	1,148 ***	1,16***	1,11***
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		1,04 ns	1,04 ns	1,02 ns	1,033 ns	1,03 ns	1,01 ns
Veuf(ve)		0,69***	0,67***	0,66***	0,649 ***	0,66***	0,63***
Célibataire (jamais légalement marié(e))		1,44***	1,50***	1,51***	1,558 ***	1,26***	1,54***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique							
Faible			1,29***	1,28***	1,27***	1,32***	1,34***
Moyenne			1,50***	1,49***	1,50***	1,51 ***	1,51***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe							
Homme				0,88***	0,88***	0,90 ***	0,88***
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison							
Anglais					1,17***	1,00 ns	1,14***
Français					0,81 ***	0,78***	0,80***
Autres (réf.)					1,00	1,00	1,00
Âge à l'immigration							
Âge infantile: 0 - 3 ans						1,39***	
Âge infanto-juvenile: 4- 9 ans						1,37***	
Âge jeune: 16- 20 ans						1,00 ns	
Âge adulte 21- 55 ans						0,59***	
Âge adolescent: 10- 15 ans (réf.)						1,00	
période d'immigration							
1980-1989							1,05 **
1990-1999							1,14***
2000-2006							0,58***
Avant 1980 (réf.)							1,00
-2 Log L	193637,55	192597,97	191491,07	191358,75	190740,39	187559,61	189411,29
Wald	1449,41	2461,51	3531,24	3656,70	4228,90	7122,79	5390,79
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	162880	162880	162880	162880	162880	162880	162880

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

Les résultats sur les immigrants nés en Amérique latine vont à l'encontre de ceux de Beauchesne (1998) qui les plaçait parmi les moins aptes à avoir un titre collégial au Québec. Nos résultats sur les immigrants nés dans les Caraïbes sont contraires à ceux de Daignault (2009) qui stipule que ces derniers ont un profil moins positif que les autres immigrants.

Les résultats du modèle 6 révèlent que les immigrants de première génération qui ont l'anglais comme langue d'usage à la maison ne diffèrent pas de ceux qui ont une langue tierce en ce qui a trait à la détention d'un titre collégial. Toutefois, ceux qui ont le français comme langue d'usage à la maison ont moins fréquemment de diplôme du collège que ceux qui ont une langue tierce comme langue parlée le plus souvent à la maison. Ces résultats viennent nuancer ceux de Beauchesne (1998) qui soutenait que les élèves allophones (c'est-à-dire ceux qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue d'usage) surpassaient les anglophones et les francophones en termes de pourcentage de diplômes d'études collégiales détenus. Il faut mentionner qu'à côté des diplômes collégiaux, les certificats ont été également pris en compte dans la présente étude, contrairement à Beauchesne (1998) qui n'a considéré que les diplômes.

Les hommes ont moins de chances que les femmes de détenir un titre collégial. La prise en compte de la variable contextuelle « âge à l'immigration » semble prouver que les immigrants arrivés au Québec ou au Canada avant 9 ans ont des chances nettement plus élevées d'avoir un titre collégial que de ne pas en avoir, en comparaison à ceux arrivés entre 10 et 15 ans, car les rapports de cotes des âges à l'arrivée de 0-3 ans et 4-9 sont supérieurs à 1. On note également qu'il n'existe pas de différence entre ceux arrivés à l'âge adolescent (10-15 ans) et ceux arrivés à l'âge jeune (16-20 ans); et que pour ceux dont l'âge à l'immigration est compris entre 21 et 55 ans, ils seraient moins fréquemment diplômés du collégial que ceux du groupe de référence des 10-15 ans.

En outre, lorsqu'on considère le groupe d'âge (21-55 ans) comme catégorie de référence, les résultats nous confient d'autres révélations, bien que l'effectif de cette tranche d'âge est supérieur par rapport aux autres. Les immigrants arrivés avant l'âge de 21 ans sont, dans l'ensemble, plus susceptibles d'avoir leur titre collégial; ceux arrivés aux âges infantile (rapport de cotes = 2,39 au seuil de 0,1 %) et infanto-juvénile (rapport de cotes = 2,35 au seuil de 0,1 %) au Québec ou au Canada ont plus de chances d'avoir un titre collégial que de ne pas en avoir par rapport à la catégorie de référence; et ceux qui y sont arrivés aux âges adolescent et jeune ont successivement des rapports de cotes de 1,92 et de 1,73 (au seuil de 0,1 %), toujours par rapport aux adultes. Ces résultats vont dans la même logique de Corak (2011) qui

affirmait que pour les enfants arrivant au Canada avant d'avoir 9 ans, le risque de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires pourrait ne pas varier en fonction de l'âge au moment de l'arrivée; mais que ce risque augmenterait de plus de 1 point de pourcentage par année additionnelle après cet âge.

En contrôlant pour la variable « période d'immigration » (modèle 7), nous observons de légères modifications dans les résultats portant sur les régions d'origine par rapport à ceux du modèle 6. Le sens des relations reste cependant pratiquement le même, sauf pour les immigrants nés en Europe de l'Ouest et du Nord qui ont maintenant plus de chances que ceux nés en Asie de l'Est et du Sud-est. Du point de vue linguistique, les immigrants dont l'anglais est la langue d'usage à la maison ont maintenant plus de chance d'avoir un diplôme par rapport à ceux de langue tierce.

Enfin, les cohortes d'immigrants n'ont pas toutes les mêmes chances d'obtenir un titre collégial. Celles arrivées dans les années 1980 et 1990 auraient plus fréquemment des diplômes du collégial que celle arrivée avant les années 1980. Par contre pour la cohorte arrivée en 2000-2006, elle aurait moins fréquemment de diplômes du collège et cela s'expliquerait en partie par le fait que le nombre d'années de fréquentation du système scolaire québécois est moins élevé comparativement aux autres cohortes.

En ce qui concerne les chances que les immigrants de première génération ont de détenir un diplôme ou un certificat universitaire, les résultats sont consignés au Tableau 14. Le modèle 1 montre que les immigrants nés en Asie de l'Est et du Sud-est ont plus de chances d'obtenir un titre universitaire que de ne pas en avoir, par rapport à ceux nés en Océanie et dans le reste de l'Asie, des Caraïbes, des deux sous-régions de l'Europe et de l'Amérique latine.

Par contre, les immigrants nés aux États-Unis et en Afrique sont plus souvent diplômés de l'université que ceux nés en Asie de l'est et du sud-est. En outre, on n'observe pas de très grande variabilité dans les paramètres après avoir contrôlé pour les autres variables explicatives. La prise en compte de l'âge à l'immigration dans la régression permet d'aboutir à un meilleur ajustement du modèle 6 par rapport au modèle 5, et de constater que les différences entre les régions d'origine demeurent significatives. Un résultat surprenant est l'absence de différence significative entre les hommes et les femmes de première génération en ce qui concerne la chance d'avoir un titre universitaire. Cette constatation rejoint celle de Mc Andrew (2008) qui affirme que l'écart entre filles et garçons immigrants est bien moindre que celui qui prévaut au sein des élèves nés au Québec.

Tableau 14: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat universitaire pour les immigrants de première génération, Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité						
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Région ou pays de naissance							
Afrique du Nord	1,36***	1,36***	1,33***	1,33***	1,17***	1,06**	1,02 ns
Reste de l'Afrique	1,22***	1,25***	1,22***	1,22***	1,04 ns	0,88***	0,90***
Océanie et reste de l'Asie	0,84***	0,84***	0,86***	0,86 ***	0,85***	0,84***	0,86***
Caraiïbes	0,30***	0,31***	0,32***	0,32 ***	0,28***	0,26***	0,27***
États-Unis	1,87***	1,92***	1,70***	1,70***	1,61***	1,51 ***	1,60***
Amérique latine	0,36***	0,37***	0,38***	0,38 ***	0,36***	0,34***	0,36***
Reste de l'Europe	0,80***	0,81***	0,79***	0,79***	0,78***	0,75***	0,78***
Europe de l'Ouest et du Nord	0,71 ***	0,72***	0,62***	0,62***	0,54 ***	0,58***	0,52 ***
Asie de l'Est et du Sud-est (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial							
Divorcé(e)		0,77***	0,74***	0,74***	0,71 ***	0,71***	0,75***
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		0,64***	0,65***	0,65***	0,63 ***	0,63***	0,64***
Veuf(ve)		0,64***	0,67***	0,67***	0,67 ***	0,66***	0,70***
Célibataire (jamais légalement marié(e))		0,91***	0,84***	0,84***	0,81 ***	0,96**	0,82***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique							
Faible			0,46***	0,46***	0,48 ***	0,46***	0,44***
Moyenne			0,45***	0,45***	0,46***	0,45***	0,45 ***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe							
Homme				1,00 ns	1,00 ns	0,99 ns	1,00 ns
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison							
Anglais					1,10***	1,27***	1,14 ***
Français					1,45***	1,49***	1,49***
Autres (réf.)					1,00	1,00	1,00
Âge à l'immigration							
Âge infantile: 0 - 3 ans						0,76***	
Âge infanto-juvenile: 4- 9 ans						0,80***	
Âge jeune: 16- 20 ans						0,95**	
Âge adulte 21- 55 ans						1,58***	
Âge adolescent: 10- 15 ans (réf.)						1,00	
période d'immigration							
1980 - 1989							0,88***
1990 -1999							0,87***
2000 -2006							1,89***
Avant 1980 (réf.)							1,00
-2 Log L	216127,54	215714,15	210058,40	210058,19	209197,12	206612,90	206794,27
Wald	8980,56	9306,67	13916,43	13916,23	13916,23	16423,50	16265,33
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	162880	162880	162880	162880	162880	162880	162880

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

L'influence du facteur linguistique sur la chance d'avoir un titre universitaire est mesurée à partir des résultats du modèle 6 du Tableau 14. En effet, les immigrants dont la langue d'usage à la maison est l'anglais ou le français sont plus susceptibles de détenir un diplôme ou un certificat universitaire que ceux qui ont une langue tierce comme langue d'usage à la maison.

Notons que, contrairement aux constatations faites pour l'enseignement collégial, les immigrants arrivés aux âges infantile, infanto-juvénile et à l'âge jeune ont des chances nettement moins élevées d'avoir un diplôme ou un certificat universitaire par rapport à ceux qui étaient adolescents au moment de leur arrivée. Par contre, ceux qui sont arrivés à l'âge adulte ont plus de chances (rapport de cotes = 1,58 au seuil de 0,1 %) par rapport à la catégorie de référence (adolescents). Lorsque la catégorie « âge adulte » est considérée comme catégorie de référence, l'examen des résultats indique que les autres tranches d'âges ont des chances nettement moins élevées d'avoir un titre universitaire. Les résultats laissent entrevoir l'existence d'une relation positive entre l'âge à l'immigration et la chance d'avoir un titre universitaire. En d'autres termes, nous présumons que lorsque la migration s'est faite tardivement ou du moins à partir de 21 ans, la chance d'avoir un titre universitaire tend à augmenter.

Le modèle 7 contrôle pour la période d'arrivée au lieu de l'âge à l'arrivée (modèle 6). L'analyse du modèle 7 du Tableau 14 permet de faire deux constats. Le premier est que les résultats et les seuils de significativité sont globalement peu différents par rapport au modèle 6. Quelques changements sont remarquables; tout d'abord, il n'y a plus de différence entre les immigrants nés en Asie de l'Est et du Sud-est et ceux nés en Afrique du Nord en ce qui concerne les chances de détenir un diplôme universitaire. Deuxièmement, les cohortes des années 1980 et 1990 ont moins fréquemment de diplômés universitaires que celle arrivée entre 1950 et 1979; mais la cohorte de 2000-2006 a significativement plus de chances d'avoir un titre universitaire (rapport de cotes = 1,89 au seuil de 0,1 %) par rapport à celle d'avant les années 1980. Enfin, les résultats du modèle 7 révèlent l'absence de différence entre les hommes et les femmes en termes d'obtention d'un diplôme ou d'un certificat universitaire.

Ainsi, parmi les immigrants de première génération, ceux nés en l'Asie de l'Est et du Sud-est ne sont pas plus susceptibles d'avoir un titre collégial ou universitaire. Ils font partie, certes, des groupes d'immigrants qui valorisent l'éducation et sont placés en bonne position en matière de titre universitaire (de même que ceux nés en Afrique du Nord), mais ils sont surpassés par les Américains qui ont le portrait le plus positif. Quant à l'ordre d'enseignement collégial, les immigrants de l'Asie de l'Est et du Sud-est affichent un profil moins positif que plusieurs autres groupes d'immigrants. Les Latino-

américains se sont révélés plus susceptibles d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que les immigrants nés en Asie de l'Est et du Sud-est.

De plus, les immigrants de première génération qui n'utilisent aucune des deux langues officielles du Canada à la maison enregistrent un score de chance moins élevé de détenir un titre collégial que ceux qui s'expriment en anglais à la maison; toutefois, ces immigrants allophones ont plus de chances de détenir un diplôme ou un certificat collégial que ceux qui ont le français comme langue d'usage à la maison. Ces résultats apportent une nuance à ceux de Beauchesne (1998). En ce qui concerne le fait de détenir un diplôme ou certificat universitaire, les immigrants allophones ont le portrait le moins favorable par rapport aux autres, ce que confirment les résultats antérieurs.

3.3-. Déterminants de la détention d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire québécois chez les immigrants de deuxième génération

Les coefficients d'estimation de la régression sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat collégial pour les immigrants de deuxième génération, les individus nés au Québec et dans le reste du Canada, sont présentés au Tableau 15.

Les résultats du modèle 1 suggèrent une différence significative entre les diverses régions d'origine des immigrants de deuxième génération, excepté pour ceux originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-est qui ne diffèrent pas de ceux de l'Amérique latine. De plus, l'analyse des rapports de cotes montre que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'Est et du Sud-est, ont significativement plus de chances d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que ceux dont leurs mères sont nées dans d'autres régions (Québec, reste du Canada, Afrique, Europe et États-Unis), excepté ceux des Caraïbes qui ont des chances nettement plus élevées d'en avoir que de ne pas en avoir (rapport de cotes = 1,15 au seuil de 0,1 %), et ceux originaires d'Amérique latine qui ont des chances identiques aux immigrants originaires d'Asie de l'Est et Sud-est.

Tableau 15: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat collégial pour les immigrants de deuxième génération, Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité					
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Région d'origine						
Afrique du Nord	0,73***	0,76***	0,77***	0,78***	0,86***	0,86***
Reste de l'Afrique	0,75***	0,75***	0,77***	0,78 ***	0,81**	0,78***
Océanie et reste de l'Asie	0,92*	0,94 ~	0,93*	0,93~	0,92*	0,90**
Caraiïbes	1,15***	1,15***	1,12**	1,11**	1,24***	1,23***
Reste du Canada ¹	0,69***	0,73***	0,75***	0,75***	0,80***	0,86**
Québec ²	0,85***	0,90***	0,91**	0,91**	1,04 ns	1,12***
États-Unis	0,71***	0,79***	0,80***	0,80***	0,91**	1,03 ns
Amérique latine	1,05 ns	1,06 ns	1,04 ns	1,04 ns	1,09 *	1,07 ns
Reste de l'Europe	0,82***	0,91**	0,92*	0,92*	0,92**	1,03 ns
Europe de l'Ouest et du Nord	0,88***	0,99 ns	0,99 ns	1,00 ns	1,03 ns	1,14 ns
Asie de l'Est et du Sud-est (réf)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial						
Divorcé(e)		0,96 ~	0,95*	0,95*	0,99 ***	1,05*
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		1,05 ns	1,01 ns	1,00 ns	1,03 ns	1,05 ns
Veuf(ve)		0,84*	0,81*	0,79**	0,80**	0,86 ~
Célibataire (jamais légalement marié(e))		1,37***	1,38***	1,39***	1,46***	1,20***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique						
Faible			1,24***	1,23***	1,23***	1,18***
Moyenne			1,36***	1,36***	1,37***	1,33***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe						
Homme				0,89***	0,89***	0,91***
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison						
Anglais					1,01ns	1,02 ns
Français					0,74***	0,76***
Autres (réf.)					1,00	1,00
Âge						
Âge avancé						0,62***
Âge adulte						0,65***
Jeune âge (réf.)						1,00
-2 Log L	233618,47	232657,96	231867,37	231732,87	230935,17	229624,30
Wald Khi-2	435,93	1380,96	2156,94	2285,83	3042,79	4309,35
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	177425	177425	177425	177425	177425	177425

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

¹ Immigrants de deuxième génération nés dans le reste du Canada de mère canadienne.

² Immigrants de deuxième génération nés au Québec de mère canadienne.

Après avoir contrôlé pour toutes les variables, le modèle 6 révèle que tous les paramètres sont significatifs. De plus, il n'existe pas de différence significative entre les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'Est et du Sud-est, aux États-Unis, en Amérique latine, reste de l'Europe et de l'Europe de l'Ouest et du Nord. Mais ils ont plus fréquemment des diplômes du collège que les individus nés dans le reste du Canada, ceux de deuxième génération dont la mère est née en Afrique du Nord, dans un pays du reste de l'Afrique, en Océanie ou dans le reste de l'Asie. Les résultats montrent que ce sont les immigrants de deuxième génération dont la mère est née dans les Caraïbes et le groupe des individus nés au Québec qui ont plus de chance de détenir un diplôme ou certificat du collège que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'est et sud-est.

Quant à l'analyse des autres résultats du modèle 6, nous pouvons dire que les hommes immigrants de deuxième génération ont moins de chance d'avoir un titre collégial que les femmes; les individus qui s'expriment en anglais le plus souvent à la maison ne diffèrent pas de ceux qui s'expriment le plus souvent en une langue tierce à la maison, mais ceux dont la langue d'usage à la maison est le français ont moins de chances que ces derniers. Sans trop grande surprise, la prise en compte du facteur âge nous renseigne que les jeunes, c'est-à-dire ceux âgés entre 17 et 30 ans ont plus de chances de détenir un titre collégial que les individus des autres tranches d'âges. Mais, les individus d'âge adulte et avancé ont des rapports de cote plus faibles que les plus jeunes.

En termes de structure par âge, les groupes d'âges de 17 à 30 ans et de 31 à 45 ans ont plus de chances d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que ceux d'âge relativement avancé (46-55 ans). Les jeunes et les adultes ont respectivement des rapports de cotes de 1,62 et de 1,06 au seuil de 0,1 %. Ce qui traduit qu'ils ont plus de chances d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que ceux d'âge avancé. Toutefois, il faut mentionner que la différence entre les adultes et ceux d'âge avancé n'est pas démographiquement ou sociologiquement importante.

Les paramètres d'estimation des modèles relatifs à la détention d'un diplôme ou d'un certificat universitaire pour les immigrants de deuxième génération sont présentés au Tableau 16.

Tableau 16: Rapports de cotes des régressions logistiques sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat universitaire pour les immigrants de deuxième génération, Québec, 2006.

Variables	Rapports de cotes et significativité					
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Région d'origine						
Afrique du Nord	1,28***	1,24***	1,20***	1,21***	1,19***	1,18***
Reste de l'Afrique	1,21**	1,20**	1,14*	1,16*	1,13*	1,16*
Océanie et reste de l'Asie	0,92*	0,90**	0,91**	0,91**	0,91**	0,93*
Caraïbes	0,59***	0,59***	0,62***	0,62***	0,60***	0,60***
Reste du Canada ³	0,98 ns	0,95 ns	0,88**	0,87**	0,84***	0,79***
Québec ⁴	0,71***	0,69***	0,65***	0,65***	0,64***	0,60***
États-Unis	0,65***	0,61***	0,57***	0,57***	0,56***	0,51***
Amérique latine	0,53***	0,53***	0,54***	0,54***	0,55***	0,56***
Reste de l'Europe	0,99 ns	0,91**	0,89**	0,90**	0,88***	0,81***
Europe de l'Ouest et du Nord	0,67***	0,61***	0,59***	0,59***	0,58***	0,53***
Asie de l'Est et du Sud-est (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial						
Divorcé(e)		0,73***	0,76***	0,75***	0,75***	0,73***
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		0,74***	0,81***	0,80***	0,81***	0,80***
Veuf(ve)		0,72***	0,79**	0,74**	0,75**	0,71***
Célibataire (jamais légalement marié(e))		0,75***	0,74***	0,75***	0,76***	0,89***
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Situation socio-économique						
Faible			0,43***	0,42***	0,42***	0,44***
Moyenne			0,48***	0,48***	0,48***	0,49***
Élevée (réf.)			1,00	1,00	1,00	1,00
Sexe						
Homme				0,77***	0,77***	0,75***
Femme (réf.)				1,00	1,00	1,00
Langue d'usage à la maison						
Anglais					1,13***	1,12***
Français					1,11***	1,09***
Autres (réf.)					1,00	1,00
Âge						
Âge avancé						1,41***
Âge adulte						1,42***
Jeune âge (réf.)						1,00
-2 Log L	243157,03	242369,85	237146,92	236427,33	236380,26	235561,63
Wald Khi-2	1529,54	2296,29	7152,05	7784,66	7822,88	8542,62
Pr > Khi-2	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001	<,0001
Taille de l'échantillon pondéré	177425	177425	177425	177425	177425	177425

NB: Seuils de significativité: ~ $p < 0,10$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; ns: non significatif

³ Immigrants de deuxième génération nés dans le reste du Canada de mère canadienne.

⁴ Immigrants de deuxième génération nés au Québec de mère canadienne.

Les résultats du premier modèle, sans variables de contrôle, révèlent que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'Est et du Sud-est, dans le reste de l'Europe et dans le reste du Canada ont des chances quelque peu équivalentes de détenir un titre universitaire. Mais les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Afrique du Nord et dans le reste de l'Afrique ont plus fréquemment des diplômes ou certificats universitaires que les immigrants dont la mère est née en Asie de l'est et sud-est. Les autres groupes (Caraïbes, Etats-Unis, Amérique latine et Québec) ont moins de chance de détenir un diplôme ou certificat universitaire que ces derniers.

Après introduction des variables de contrôle, nous trouvons que parmi l'ensemble des groupes étudiés, seuls les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Afrique du Nord et dans le reste de l'Afrique ont plus souvent des diplômes ou certificats universitaires que les immigrants de deuxième génération d'Asie de l'Est et du Sud-Est. En effet, les immigrants nés au Canada dont la mère est née en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe de l'Ouest et du Nord, dans le reste de l'Europe, en Océanie ou ailleurs en Asie, ainsi qu'au Québec, et dans le reste du Canada, sont moins souvent diplômés ou certifiés de l'université que les immigrants de deuxième génération originaires de l'Asie du sud et sud-est.

Ainsi, ces résultats confirment ceux de Abada, Hou et Ram (2008)⁹ qui, à partir des données du recensement de 2006, ont identifié les immigrants de deuxième génération originaires de la Chine et de l'Afrique comme les immigrants qui enregistrent les pourcentages de diplôme universitaire les plus élevés au Canada. Nous trouvons que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Afrique du Nord et dans le reste de l'Afrique ont plus fréquemment des diplômes ou certificats universitaires que ceux d'Asie de l'Est et Sud-est. Par ailleurs, en ce qui concerne l'ordre d'enseignement collégial, les originaires des Caraïbes ont, de manière surprenante, un profil plus positif que ceux de l'Asie de l'Est et du Sud-est.

D'un point de vue linguistique, nous observons que les immigrants de deuxième génération qui n'ont aucune des deux langues officielles du Canada comme langue d'usage à la maison ont des chances moindres d'avoir un titre universitaire. Cependant, au niveau collégial, ils enregistrent une plus forte chance que la catégorie d'immigrants qui s'expriment en français le plus souvent à la maison et ne diffèrent pas de ceux qui ont l'anglais comme langue d'usage.

⁹ La population d'étude sur laquelle les auteurs ont effectué leur analyse est celle de la deuxième génération âgée de 25 à 34 ans vivant au Canada.

3.4-. Discussion

Plusieurs études réalisées au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays développés sur la migration cherchent à expliquer le niveau scolaire des immigrants en fonction des variables socio-économiques, démographiques, contextuelles et ethnoculturelles. Généralement, les résultats montrent que les immigrants ont un profil équivalent et même supérieur aux natifs en termes de diplôme détenu. Cette étude s'est attachée, pour sa part, à mieux comprendre le fait de détenir un titre collégial ou universitaire dans la population québécoise, en distinguant les immigrants de première et deuxième générations ainsi que les natifs du Québec et du reste du Canada de troisième génération ou plus.

Nous trouvons des différences selon les régions de naissance des individus ou de celles de leurs mères pour les immigrants de deuxième génération, lorsque nous contrôlons pour plusieurs variables socio-économiques et démographiques. Selon les données du recensement 2006, les natifs du Québec ont des chances supérieures aux autres groupes étudiés (immigrants des diverses régions d'origine et natifs du reste du Canada) d'avoir un titre collégial. Rappelons cependant que, étant donné que les résultats portant sur le collégial peuvent être biaisés, ils doivent être interprétés avec prudence, contrairement à ceux de l'universitaire qui sont beaucoup plus significatifs. Malgré ce risque de biais, ces résultats méritent, nous semble-t-il, d'être approfondis et pris en compte par les décideurs et les autorités publiques, car peu d'études ont été consacrées aux détenteurs du collégial.

Les modèles de régression différenciant les immigrants de première et de deuxième génération, soit ceux nés à l'étranger et ceux nés au Canada, nous permettent des mesures un peu plus précises. La prise en compte de l'âge à l'arrivée nous permet de mieux comprendre la situation des immigrants de première génération quant au fait de détenir un diplôme ou un certificat québécois d'études collégiales ou universitaires.

Notons que, comme Abada, Hou et Ram (2008) l'ont souligné pour le Canada, les immigrants de première génération de pays ou régions autres que les États-Unis et l'Europe semblent connaître un désavantage socio-économique, en termes de revenu, même si certains groupes sont plus susceptibles de détenir un diplôme ou un certificat québécois par rapport aux natifs. Toutefois, il conviendrait de nuancer ce point de vue du fait que la durée après l'arrivée des immigrants n'a pas été considérée dans l'analyse.

D'un point de vue linguistique nous pouvons dire que le fait d'avoir une langue autre que les langues officielles du Canada comme langue d'usage à la maison fait partie du lot de problèmes pouvant

empêcher la détention d'un titre québécois postsecondaire. Certaines études ont même révélé que les immigrants non francophones ayant encore besoin d'un soutien en français au secondaire obtiennent nettement moins souvent leur diplôme que les francophones, surtout ceux des communautés « noires » (Mc Andrew et al., 2008). Toutefois, il faut nuancer un tel point de vue car certaines personnes peuvent être bilingues ou multilingues et n'ont aucune des deux langues officielles comme langue d'usage.

Nous avons vu que les immigrants arrivés au Québec ou au Canada avant 10 ans ont des chances nettement plus élevées d'avoir un titre collégial que de ne pas en avoir, en comparaison à ceux arrivés entre 10 et 15 ans, car les rapports de cotes des âges à l'arrivée de 0-3 ans et 4-9 sont supérieurs à 1. Lorsqu'on analyse, sur le plan collégial, les résultats relatifs aux natifs du Québec et ceux des immigrants qui sont arrivés avant l'âge de 4 ans au pays, nous avons la présomption que ces deux groupes ne sont pas trop distincts en termes de chance de détenir un titre. Prenons, par exemple, ceux qui arrivent à moins d'un an et qui ont des parents dotés en capital humain. Ils ont pratiquement la même durée de séjour dans le système scolaire que les natifs; ils pourraient donc avoir autant et même plus de chances que ces derniers de détenir un diplôme ou un certificat collégial. L'âge à l'immigration peut être considéré dans un tel cas de figure comme un facteur qui nuancerait les résultats. D'où la pertinence ou l'intérêt de certains travaux qui s'adonnent à l'étude de certaines communautés particulières d'immigrants.

Nous avons constaté que les immigrants, plus particulièrement ceux de l'Afrique du Nord et du reste de l'Afrique, ont plus de chances de détenir un titre universitaire par rapport aux natifs du Québec. Ce résultat ne va pas à l'encontre des conclusions tirées de plusieurs études comme celle de Beauchesne (1998) et de Daignault (2009). Nous pouvons dire qu'il y a consensus autour de cette question. En fait, ce résultat corrobore la thèse selon laquelle les jeunes issus de l'immigration obtiennent des résultats scolaires similaires, sinon supérieurs à ceux de leurs condisciples de la troisième génération ou des générations suivantes (OCDE, 2006 ; Liu X., 2011). Effectivement, les immigrants de deuxième génération de l'Afrique semblent enregistrer des niveaux de scolarité supérieurs à ceux de la troisième génération et des générations subséquentes comme Picot et Hou (2011) l'ont mentionné dans leur étude. Dans le même ordre d'idée, Abada, Hou et Ram (2008) semblent avoir raison de dire que les Canadiens de deuxième génération ont un taux de fréquentation universitaire supérieur à leurs homologues de troisième génération et des générations subséquentes.

Nous pouvons faire référence à la supériorité du niveau de scolarité des parents des immigrants de la deuxième génération par rapport à celui de leurs homologues canadiens pour expliquer la différence entre les immigrants et les natifs, tout comme cela a été évoqué par plusieurs auteurs que nous avons cités. Par ailleurs, étant donné le fait que les immigrants sont souvent sélectionnés à la fois selon leur niveau de scolarité, leur expertise professionnelle, leur âge, leur connaissance linguistique et les besoins du marché de l'emploi (Helly, 1997), il y a risque d'un biais de sélection qui jouerait en leur faveur et qui les rend plus aptes à fréquenter l'université ou à avoir un titre universitaire que les natifs québécois. En ce sens, si les immigrants qui ont été présélectionnés par le gouvernement présentaient des caractéristiques non observées qui varieraient au fil du temps et favoriseraient l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat universitaire, alors les résultats précédents risquent de surestimer les chances de ces immigrants par rapport aux natifs du Québec, que s'ils étaient sélectionnés aléatoirement.

Le portrait moins positif observé chez les natifs du Québec, en termes de chance de détenir un diplôme ou un certificat universitaire par rapport aux immigrants, ne tiendrait pas sous certaines conditions. Ainsi, si nous comparons les natifs du Québec avec les immigrants dont leurs caractéristiques sociodémographiques ou ethnoculturelles représentaient une source d'entraves à l'intégration scolaire, alors ces immigrants risquent d'être en position moins favorable par rapport aux natifs du Québec sur ce point. À titre d'exemple, considérons les immigrants de première génération d'une région donnée qui ne sont ni des francophones ni des anglophones et qui sont à revenu faible. Ces derniers auront probablement moins de chances que les natifs du Québec d'avoir un titre postsecondaire.

En ce qui concerne les immigrants de première génération, les résultats ont montré que ceux nés en Asie de l'Est et du Sud-Est ne sont pas les plus susceptibles d'avoir un titre collégial ou universitaire au Québec. D'abord, quant à la détention d'un titre collégial, les Latino-américains, les Caribéens ainsi que les immigrants de première génération nés dans le reste de l'Europe et de l'Océanie et du reste de l'Asie ont un profil plus positif par rapport à ces derniers.

Les conclusions sur ceux nés en Amérique latine ou dans les Caraïbes vont à l'encontre des études de Beauchesne (1998) et de Daignault (2009) qui les placent parmi les immigrants qui ont un profil scolaire moins positif. Ensuite, les deux régions ou pays les plus susceptibles de détenir un titre universitaire par rapport à l'Asie de l'Est et du Sud-est sont les États-Unis et l'Afrique du Nord. Ces différences s'expliquent, certes, par les divers facteurs qui ont été pris en considération dans l'analyse,

mais l'hétérogénéité des facteurs non observés chez ces groupes d'immigrants doit être également considérée comme une source d'explication pertinente.

En rapprochant les résultats relatifs à l'âge à l'immigration à ceux obtenus par Corak (2011), nous osons formuler l'hypothèse que les immigrants arrivés à l'âge très jeune au Québec auraient tout au moins un titre au collégial. En fait, s'il a été démontré que ces derniers ont plus de chances d'avoir leur diplôme secondaire, alors, ils auront probablement plus de chances d'avoir un titre collégial. Cependant, nous pouvons nous interroger sur le cas des immigrants qui arrivent relativement tard au Canada ou au Québec, soit entre 21 et 55 ans. Ils ont une plus forte chance d'avoir un titre universitaire que ceux qui y sont arrivés à l'âge infantile ou à un autre âge.

Dans le souci de prolonger notre réflexion sur ce constat, l'une de nos éventuelles préoccupations serait de déterminer les causes du déphasage scolaire, sur le plan universitaire, des immigrants arrivés à l'âge infantile ou infanto-juvénile par rapport à ceux arrivés tardivement au pays. Peut-on dire qu'ils ont épousé le comportement scolaire des natifs? Ou du moins, à l'instar des résultats d'autres études démographiques, peut-on évoquer l'hypothèse d'adaptation scolaire qui sous-tend un processus de convergence entre les natifs et les immigrants?

Étant donné que nous avons utilisé des données transversales pour étudier un phénomène dynamique, il conviendrait d'interpréter les conclusions portant sur les cohortes d'immigrants avec prudence. En fait, nous ne connaissons pas le moment où l'individu a obtenu un titre scolaire dans le système éducatif québécois; ceci aurait nécessité une approche biographique ou longitudinale. Les immigrants appartenant à une cohorte donnée peuvent décider d'interrompre leurs études à un moment donné de leur cycle de vie; ils sont donc absents dans le système éducatif au moment du recensement, mais pourraient s'y retrouver un peu plus tard comme détenteurs d'un titre scolaire. Dans ce cas, le fait de négliger les individus sujets à connaître cette forme d'attrition partielle risque de biaiser les résultats. Malheureusement les données du recensement ne nous permettent pas de prendre en compte un tel comportement dans l'analyse. De plus, chaque vague d'immigration a des caractéristiques distinctes qui conditionnent son comportement scolaire. Les motivations et les attentes ne sont pas toujours les mêmes au sein de chaque cohorte. Malgré tout, nous avons décelé que la cohorte récente d'immigrants (celle de 2000-2006) a un portrait plus positif par rapport à la cohorte 1950-1979 en termes de chances de détenir un titre universitaire. Les immigrants nouvellement arrivés au Canada seraient plus dotés en capital

humain? Des études ultérieures devraient permettre de savoir si ce résultat se confirme et se maintient dans le temps.

Nos résultats sur les immigrants de deuxième génération d'origine asiatique de l'Est et Sud-est, confirment qu'ils sont parmi les plus susceptibles d'avoir un titre postsecondaire mais ils n'occupent pas la tête du peloton, ni parmi les détenteurs d'un titre collégial ni parmi les détenteurs d'un titre universitaire. La suprématie des originaires des Caraïbes et du Québec, en termes de chances d'avoir un titre collégial, vient nuancer les résultats d'autres travaux de recherche qui laissent souvent croire que les Caribéens sont classés parmi ceux qui ont un profil moins positif au niveau secondaire. Par ailleurs, en analysant certains résultats de près, nous pouvons réaffirmer que la position de cette région d'origine n'a pas été la moins défavorable au niveau universitaire.

L'âge à l'immigration est incontestablement un facteur qui influence la chance qu'un immigrant détienne un titre postsecondaire au Québec. Ce constat corrobore le point de vue de Piché (2004) qui identifie l'âge à l'arrivée comme un facteur pouvant peser sur le processus d'intégration, et va dans la même logique de Corak (2011).

Il faut signaler que certains facteurs pertinents n'ont pas été examinés dans le cadre de cette étude. Parmi lesquels nous pouvons citer le niveau de scolarité des parents, les attitudes des parents, le lieu de résidence et la composition familiale. Le niveau de scolarité des parents demeure un déterminant incontournable de la détention d'un titre scolaire tant du côté des natifs que de celui des immigrants. Le fait d'évoluer dans une famille plus instruite constitue un élément assez important dans la détention d'un titre scolaire postsecondaire. Cela a été d'ailleurs démontré pour le Canada et les États-Unis. La prise en compte de ce facteur élargirait probablement notre compréhension de cette question dans le cas du Québec. Concernant la région de résidence, certains chercheurs ont montré que les familles habitant en milieu urbain ont tendance à avoir des scolarités plus élevées que les autres familles. Quant aux attitudes des parents, elles influencent un grand nombre de comportements (Capul et Ganier, 1999) chez les enfants, y compris le comportement scolaire. Malgré le débat qui existe autour de l'impact de la variable composition familiale, il serait nécessaire d'évaluer son influence sur les résultats des études postsecondaires au Québec.

D'autres travaux de recherches seraient nécessaires. Le présent travail de recherche ouvre la voie à certaines pistes qui permettent d'analyser d'autres aspects de la question. L'effet de l'âge à l'immigration doit être approfondi davantage. En effet, il serait intéressant de voir si les immigrants de

certaines régions données arrivés très jeunes ont la même chance de détenir un titre postsecondaire que les natifs de Québec. De même, nous pouvons envisager de comparer d'autres groupes d'âge d'arrivée aux natifs. Ce qui nous renseignerait davantage sur la réalité scolaire selon diverses régions d'origine et nous permettrait de mener des analyses plus détaillées. Un autre aspect que nous pouvons évoquer est l'impact réel du revenu familial sur la chance d'obtention d'un titre postsecondaire. Malheureusement, les données transversales utilisées dans cette étude se prêtent mal à une interprétation adéquate de la dynamique du revenu familial et à la compréhension d'autres mécanismes pouvant agir sur le fait de détenir un titre postsecondaire au Québec. De toute évidence, les données longitudinales permettraient une meilleure appréhension du volet économique car elles peuvent nous informer des histoires de vie des enquêtés natifs et immigrants. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), élaborée par Statistique Canada, devrait probablement nous aider à combler ces failles.

Conclusion

L'étude portant sur les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire québécois est pertinente en lui-même et devrait attirer l'attention de nombreux chercheurs et décideurs. La présente étude a ciblé certains facteurs socio-économiques, démographiques, contextuels et ethnoculturels pour expliquer le fait de détenir un diplôme ou un certificat postsecondaire chez l'ensemble de la population ainsi que chez les différentes générations d'immigrants. Elle fournit des renseignements qui favorisent un élargissement de notre compréhension de cette problématique et qui constitueront probablement une source d'information à tous les acteurs concernés de près ou de loin. Nous faisons allusion aux responsables pédagogiques, politiques ou administratifs. Les données du recensement de 2006 de Statistique Canada ont été utilisées pour mener ce travail de recherche qui consiste principalement à étudier les disparités de la prévalence des diplômés au sein de chacune des deux générations d'immigration et de l'ensemble de la population québécoise selon la région de naissance ou d'origine. Nous avons analysé aussi l'influence de l'âge à l'immigration et de la période d'arrivée sur le fait de détenir un diplôme ou un certificat québécois postsecondaire par les immigrants de première génération. Il faut garder à l'esprit que les résultats relatifs aux diplômes d'études collégiales doivent être interprétés avec prudence. Il existe un lien entre les titres collégiaux et les titres universitaires puisque les détenteurs d'un diplôme universitaire sont aussi, par définition, détenteurs d'un diplôme collégial.

À partir d'une analyse bivariée et multivariée axée sur plusieurs variables, nous avons trouvé des différences entre les groupes d'individus en termes de chance de détenir un titre postsecondaire au Québec. Ainsi, les natifs du Québec ont des chances supérieures aux autres groupes étudiés (immigrants des diverses régions et natifs du reste du Canada) d'avoir un titre collégial. Cependant, les immigrants (surtout ceux de l'Afrique et de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est), et les natifs du reste du Canada détiennent plus fréquemment un titre universitaire que les natifs du Québec.

Notons que, parmi les immigrants de première génération, ceux nés aux États-Unis et en Afrique sont plus souvent diplômés de l'université que ceux nés en Asie de l'est et du sud-est. Quant à l'ordre d'enseignement collégial, les immigrants de l'Asie de l'Est et du Sud-est affichent un profil moins positif que plusieurs autres groupes d'immigrants. Par exemple, les Latino-américains et les Caribéens sont plus susceptibles d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que les immigrants de l'Asie de l'Est et du Sud-est.

Les immigrants de deuxième génération dont la mère est née dans les Caraïbes ou au Québec ont plus de chance de détenir un diplôme ou certificat du collège que les immigrants de deuxième génération dont la mère est née en Asie de l'est et sud-est. Sur le plan universitaire, ce sont les originaires de l'Afrique qui ont de plus fortes chances de détenir un titre que les Asiatiques de l'Est et Sud-est.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, les immigrants de l'Asie de l'Est ou du Sud-Est ne sont pas les plus susceptibles d'avoir un titre collégial ou universitaire au Québec, peu importe la génération d'immigration. Toutefois, nous pouvons dire qu'ils sont parmi les groupes d'immigrants qui sont placés en bonne position en matière de titre universitaire, mais ils sont surpassés par les Américains et Africains qui ont le portrait le plus positif.

Nous avons trouvé que le fait d'avoir une langue parlée à la maison autre que le français ou l'anglais ne constitue pas un obstacle pour qu'un immigrant de première ou de deuxième génération détienne un titre collégial. Cependant, parler une langue autre que les deux langues nationales du Canada à la maison semble être associé à une moindre chance d'avoir un titre universitaire.

Nous avons pu constater que les immigrants arrivés à un âge très jeune au Québec, plus particulièrement à l'âge infantile ou infanto-juvénile (avant l'âge de 10 ans), ont plus de chance de posséder un diplôme ou un certificat collégial par rapport à ceux arrivés entre 10 et 15 ans, encore plus par rapport à ceux arrivés après 20 ans. Cependant, les immigrants âgés entre 21 et 55 ans au moment de leur arrivée au Canada ou au Québec ont une plus forte chance d'avoir un titre universitaire que ceux qui y sont arrivés à un autre âge. Enfin, la cohorte d'immigrants arrivée durant la période 2000-2006 a significativement plus de chances de détenir un titre universitaire que les autres.

L'examen de l'impact de la langue d'usage à la maison, de l'âge à l'immigration et de la période d'arrivée sur l'obtention d'un titre collégial ou universitaire renforce l'idée de la pertinence et du pouvoir explicatif de la dimension ethnoculturelle dans l'étude des résultats scolaires des immigrants.

En termes de structure par âge, les groupes d'âges de 17 à 30 ans et de 31 à 45 ans ont plus de chances d'avoir un diplôme ou un certificat collégial que ceux d'âge relativement avancé (46-55 ans). Les jeunes et les adultes ont plus de chances d'avoir un diplôme ou un certificat que ceux d'âge avancé.

Peu importe l'ordre d'enseignement et le groupe d'individus considérés, les femmes affichent de plus fortes chances que les hommes de détenir un titre postsecondaire au Québec, sauf chez les

immigrants de première génération où les hommes et les femmes ne diffèrent pas sur le plan universitaire.

In fine nous pouvons dire que les écarts de diplôme ou certificat postsecondaire, observés au sein de la population ou de chaque génération d'immigrants, sont en grande partie imputables à leurs caractéristiques socio-économiques, démographiques, contextuelles ou ethnoculturelles différentes et à des facteurs non observés.

Le présent travail de recherche ouvre la voie à des certaines pistes qui permettent d'analyser ou d'approfondir d'autres aspects de la question. Nous pourrions chercher à déterminer la relation entre de la durée de séjour des immigrants et la chance de détenir un titre postsecondaire au Québec. De même, l'effet de l'âge à l'immigration pourrait être analysé davantage. Ainsi, il serait intéressant de voir si les immigrants de certaines régions données arrivés très jeunes ont la même chance de détenir un titre postsecondaire que les natifs de Québec. Ce qui permettrait de vérifier, pour certains groupes d'immigrants, l'hypothèse d'adaptation que nous avons évoquée plus haut.

Bibliographie

- ABADA, T., F. HOU et B. RAM (2008), *Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants* ». Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Direction des études analytiques: documents de recherche, No 308, 35 pages.
- BEAUCHESNE, L. (1998), *Élèves diplômés au secondaire et au collégial: analyse sociodémographique*, Québec: Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 16 p.
- BRESSOUX, P. et al. (1997). « Les Modèles multiniveau dans l'analyse écologique: le cas de la recherche en éducation », *Revue française de sociologie*, vol. 38 No. 1 (Janv.-Mars, 1997), pp. 67-96.
- CAPUL, J., Garnier O. (1999), *Dictionnaire d'Économie et de Sciences Sociales*, Hatier, Paris, 509 p.
- CENTRE DE DONNÉES DE RECHERCHE (2009), *Recensement de 2006, manuel des codes*, Statistique Canada, Division des Opérations du Recensement, 1021 p.
- CHATTERJEE, S. & PRICE B. (1991), *Régression diagnostics*, New York: John Wiley
- CONSEIL REGIONAL DE LA PREVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE (CRÉPAS), (2001), *Les milieux à risque d'abandon scolaire. Quand pauvreté, conditions de vie et décrochage scolaire vont de pair*, Jonquière, 15 p.
- CORAK, M. R., G. Lipps, et al. (2003). *Family income and participation in post-secondary education*, Statistics Canada.
- CORAK, M. (2011), *Age at Immigration and the Education Outcomes of Children*, Statistics Canada, 11F0019M – No. 336.
- DE BOURMONT, M. (2012), *La résolution d'un problème de multicollinéarité au sein des études portant sur les déterminants d'une publication volontaire d'informations : proposition d'un algorithme de décision simplifié basé sur les indicateurs de Belsley, Kuh et Welsch (1980)*, Rouen Business School 33 p.
- DAIGNAULT, D. (2009), *Le cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration au Québec*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Arts et des Sciences, département de démographie, Université de Montréal, Québec, Canada.
- DESLANDES R. et CLOUTIER R. (2005), « Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents », *Revue française de pédagogie*, no 151, 14 p.
- HELLY, D. (1997), *Revue des études ethniques au Québec*, Publication de Politique, planification et recherche stratégiques et Projet Métropolis, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et du Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine. Québec, Canada, 310 p.

HOWELL D. (2008), *Méthodes statistiques en sciences humaines*, De Boeck, traduction de la sixième édition américaine.

LI, P. S. (2003). *Destination Canada: Immigration debates and issues*, Don Mills, Ont., Oxford University Press.

LIU, X. (2011), *Educational Attainment of Second-Génération Immigrants: A U.S. – Canada Comparison*, Department of Economics, Concordia University, Montreal, Quebec, Canada, 39 p.

LOISELLE, M. (en collaboration avec L. LEGAULT, (2010), *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*, Rapport de recherche, UQAT, Québec, Canada, 108 p.

MANÈGRE, Jean-François et Louise BLOUIN (1990), *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles: bibliographie commentée*, Montréal : Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 29 p.

MC ANDREW, M. et al. (2008). La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration: une question de classe sociale, de langue ou de culture? *Éducation et francophonie*, 36(1), 177-196.

MC ANDREW, M. et al. (2011), « Les Carrières Scolaires Des Jeunes Allophones À Montréal, Toronto Et Vancouver: Une Analyse Comparative ». *Journal of International Migration and Integration* 12 (4): 495-515.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2012), *Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

OCDE (2006), *Where immigrant students succeed- A comparative review of performance and engagement in PISA 2003*, Paris, France, 226 p.

PICARD, Y. et al. (1995), « Habilités sociales et troubles du comportement chez les élèves en difficultés d'apprentissage scolaire et les décrocheurs au secondaire », *Revue Québécoise de psychologie*, vol. 16, no 3. Université du Québec, Département de psychologie, Montréal, Canada, pp. 159-175.

PICHÉ, V. (2004), « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (éd.), *Démographie : analyse et synthèse*. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques. Paris, INED, pages 159-178.

PICOT, G. et F. HOU. (2011), *Préparation à la réussite au Canada et aux États-Unis: Les déterminants du niveau de scolarité atteint par les enfants d'immigrants*, Documents de recherche, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Ottawa, Ontario, 33 p.

POTVIN, M. et al. (2010), *L'expérience scolaire et sociale des jeunes d'origine immigrante dans trois écoles de milieux pluriethniques et défavorisés de Montréal*, Centre de Santé et de Services Sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent à Montréal, Direction de la qualité et de la mission universitaire, Montréal, Québec, Canada.

ST-GERMAIN, C. (1984), *La progression des élèves au secondaire et au collégial selon la langue maternelle: évolution de 1976 à 1982*, Québec: Ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, 64 p.

STATISTIQUE CANADA (2008), *Normes et les lignes directrices relatives à la confidentialité et la qualité des données (version publique)*, Statistique Canada, Diffusion recensement de 2006.

STATISTIQUE CANADA (2009), *Rapport technique du Recensement de 2006 : Échantillonnage et pondération*, Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, No 92-568-X au catalogue.

VALLET, Louis-André et Jean-Paul CAILLE (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration: Les résultats du panel français dans une perspective comparative », *Migrants-Formation*, 104: 66-85.

Annexe

Tableau A-1 : Résultats du test de multicolinéarité sur les principales variables indépendantes des modèles pour la première génération.

Variables	Tolérance	Inflation de variance	R²
Région d'origine			
Afrique du Nord	0,57	1,75	0,43
Reste de l'Afrique	0,68	1,46	0,32
Océanie et reste de l'Asie	0,61	1,65	0,39
Caraïbes	0,53	1,87	0,47
États-Unis	0,93	1,07	0,07
Amérique latine	0,65	1,53	0,35
Reste de l'Europe	0,66	1,52	0,34
Europe de l'Ouest et du Nord	0,47	2,12	0,53
Asie de l'Est et du Sud-Est (réf.)	-	-	-
Statut matrimonial			
Divorcé(e)	0,89	1,12	0,11
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	0,95	1,05	0,05
Veuf(ve)	0,99	1,01	0,01
Célibataire (jamais légalement marié(e))	0,78	1,28	0,22
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)	-	-	-
Situation socioéconomique			
Faible	0,88	1,14	0,12
Moyenne	0,88	1,14	0,12
Élevée (réf.)	-	-	-
Sexe			
Homme	0,97	1,03	0,03
Femme (réf.)	-	-	-
Langue d'usage à la maison			
Anglais	0,70	1,44	0,30
Français	0,66	1,52	0,34
Autres (réf.)	-	-	-
Âge à l'immigration			
Âge infantile: 0 - 3 ans	0,74	1,35	0,26
Âge infanto-juvenile: 4- 9 ans	0,65	1,54	0,35
Âge jeune: 16- 20 ans	0,67	1,50	0,33
Âge adulte 21- 55 ans	0,50	2,01	0,50
Âge adolescent: 10- 15 ans (réf.)	-	-	-

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Tableau A-2: Résultats du test de multicolinéarité sur les principales variables indépendantes des modèles pour la population du Québec et pour la deuxième génération.

Variables	Tolérance	Inflation de variance	R²
Région d'origine			
Afrique du nord	0,95	1,05	0,05
Reste de l'Afrique	0,99	1,01	0,01
Océanie et reste de l'Asie	0,87	1,15	0,13
Caraïbes	0,96	1,04	0,04
Reste du Canada	0,98	1,02	0,02
Asie de l'Est et du sud-est	0,83	1,20	0,17
États-Unis	0,99	1,00	0,01
Amérique latine	0,90	1,11	0,10
Reste de l'Europe	0,90	1,11	0,10
Europe de l'Ouest et du Nord	0,81	1,23	0,19
Natifs du Québec (réf.)	-	-	-
Statut matrimonial			
Divorcé(e)	0,83	1,21	0,17
Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)	0,96	1,05	0,04
Veuf(ve)	0,98	1,02	0,02
Célibataire (jamais légalement marié(e))	0,64	1,56	0,36
Légalement marié(e) et non séparé(e) (réf.)	-	-	-
Situation socioéconomique			
Faible	0,95	1,05	0,05
Moyenne	0,96	1,05	0,04
Élevée (réf.)	-	-	-
Sexe			
Homme	0,99	1,01	0,01
Femme (réf.)	-	-	-
Langue d'usage à la maison			
Anglais	0,28	3,59	0,72
Français	0,22	4,64	0,78
Autres (réf.)	-	-	-
Âge			
Âge adulte	0,63	1,59	0,37
Âge avancé	0,53	1,89	0,47
Jeune âge (réf.)	-	-	-

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Tableau A-3: Proportions de diplôme ou certificat collégial et universitaire selon la génération ou catégorie, Québec, 2006.

Génération	diplôme ou certificat universitaire	diplôme ou certificat collégial
Natifs du Québec	33,3	33,3
Deuxième génération	45,8	37,1
Première génération	51,1	28,7
Natifs reste du Canada	40,3	31,8
Autres	45,9	32,1

Source: Statistique Canada (CIQSS), recensement de 2006, et calculs de l'auteur.

Tableau A-4: Composition des différentes régions d'origine ou pays de naissance des individus âgés entre 17 et 55 ans à partir du lieu de naissance de leur mère, Québec, 2006.

- ❖ **Afrique du nord :** Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie.
- ❖ **Reste de l'Afrique :** Benin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sainte-Hélène, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mayotte, Mozambique, Réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie (République unie), Ouganda, Zambie, Zimbabwe, Sahara occidental, Angola, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo (République démocratique du Congo), Congo (République du Congo), Guinée équatoriale, Gabon, Sao-Tomé-Et-Principe, Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud (République), Swaziland.
- ❖ **Europe de l'ouest et du nord:** Autriche, Belgique, France, Allemagne, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Estonie, Lettonie, Lituanie, Irlande (Eire), Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Royaume-Uni, Andorre, Grèce, Saint-Siège (Cité du Vatican), Italie, Malte, Portugal, Saint-Marin, Espagne.
- ❖ **Reste de l'Europe:** Bulgarie, République Tchèque, Slovaquie, Tchécoslovaquie (n.d.a.), Hongrie, Pologne, Roumanie, Bélarus, Moldavie (République), Russie (Fédération), Ukraine, URSS (n.d.a.), Monaco, Albanie, Gibraltar, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Serbie et Monténégro, Slovénie, Yougoslavie (n.d.a.).
- ❖ **Amérique latine :** Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Cuba, République Dominicaine.
- ❖ **Caraïbes :** Groenland, Saint-Pierre-et-Miquelon, Belize, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Bermudes, ÎlesCaïmanes, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Haïti,

Jamaïque, Martinique, Montserrat, Antilles néerlandaises, Porto-Rico, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago, Îles Turks et Caïques, Îles Vierges (britanniques), Îles Vierges (américaines), Falkland (Îles Malvinas), Guyane française, Guyana, Suriname.

❖ **États-Unis d'Amérique**

❖ **Reste du Canada** (les originaires du Reste du Canada regroupent ceux qui sont nés dans une autre province ou à l'extérieur du Canada et dont leur mère est canadienne).

❖ **Québec** (les originaires du Québec regroupent ceux qui sont nés au Québec et dont leur mère est canadienne).

❖ **Océanie et reste de l'Asie** : Afghanistan, Chypre, Iran, Bahreïn, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine/Cisjordanie/Bande de Gaza", Syrie, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Yémen, Turquie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Myanmar, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Samoa américaines, Australie, Cook (Îles), Fidji, Polynésie française, Guam, Kiribati, Marshall, Îles, Micronésie (États fédérés), Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Samoa, Salomon (Îles), Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis-et-Futuna, Autres.

❖ **Asie de l'Est et du Sud-est** : Chine (République populaire), Hong Kong, Macao, Japon, Corée du Nord, Corée du Sud, Mongolie, Taïwan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Timor oriental, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam.